



FEMMES EN SITUATION DE MATERNITE CELIBATAIRE

PROJET D'INSERTION PROFESSIONNELLE DE POPULATIONS

ATTENTES ET BESOINS EN MATIERE D'EMPLOI

Avril-juin 2016

Sommaire

Contexte et objet de l'étude	P.3
Préambules : état des lieux et données du Grand Casablanca	P.5
Chapitre premier	
Obstacles à l'inclusion des femmes en société	P.10
Chapitre second	
Evaluations de la formation acquise en milieu associatif	P.36
Chapitre troisième	
Potentiel d'adhésion à des AGR	P.55
Conclusions	P.66

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le contexte général de l'étude menée s'inscrit dans le cadre d'un projet global porté par l'ONG Santé Sud en soutien à des structures associatives, sanitaires et sociales dans les pays du sud.

L'un des programmes envisagés se destine à des pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et vise la promotion d'une stratégie d'insertion sociale et professionnelle de populations en situation de maternité célibataire.

L'étude menée s'inscrit dans le cadre spécifique d'un partenariat entre l'ONG Santé Sud et l'association INSAF. Le projet, cofinancé par l'Union européenne, concerne une population de 'mères célibataires' résidentes à Casablanca.

Un diagnostic préliminaire d'identification des besoins a été réalisé dans ces pays auprès d'acteurs de la prise en charge, impliquant trois partenaires associatifs, 'Réseau Amen' (Tunisie), 'l'Institut National de Solidarité avec les Femmes en détresse' (INSAF, Maroc) et l'association 'SOS femmes en détresse' en Algérie.

L'étude actuelle se conçoit comme une seconde étape du diagnostic, complémentaire, ciblant essentiellement les populations concernées par le projet et axée sur leurs attentes et besoins en matière d'insertion professionnelle.

L'étude menée

- Rend compte de la pertinence du projet envisagé d'insertion professionnelle en évaluant les niveaux d'attentes et de besoins des populations concernées ;
- Examine l'adéquation de l'offre disponible aux attentes des populations ;
- Identifie les potentiels d'adhésion spécifique à la nature des offres proposées ;
- Rend compte de besoins additionnels et de propositions formulées par les populations concernées, relatifs à l'offre professionnelle ;
- Etudie le potentiel de faisabilité de projets d'insertion de type AGR (soutenues au moyen de micro crédit) concernant les métiers de couture, pâtisserie, cuisine.

Méthode

- 5 réunions de groupes et 4 entretiens individuels ont été menés auprès de populations de femmes, résidentes à Casablanca et préalablement sélectionnées par INSAF.
- Les groupes et entretiens ont été animés par la consultante chef de projet.
- Le déroulement des échanges a eu lieu dans un cadre formel, 'neutre', distant du cadre associatif, afin de prévenir tout artefact de nature relationnelle.
- Le contenu des échanges, enregistrés, a été retranscrit intégralement pour dépouillement, thématique, analytique.
- Le présent rapport, synthèse des principaux résultats d'étude, a été rédigé par la consultante chef de projet.

Remarques

- La segmentation des réunions en termes d'âge (20-30 ans ; 31 ans et plus), de pratique professionnelle (exerçant un emploi, ayant exercé, n'ayant pas exercé) ; de statut de maternité ('nouveau, ancien'), n'a pas été effectuée avec la différenciation préconisée. Le process de recrutement conduit par Insaf semble avoir été rendu difficile, pour des raisons avancées, liées à la complexité de l'action 'nouvelle' en matière de 'recrutement' et à l'indisponibilité des femmes.
- Aussi et malgré des rappels réitérés relatifs à la méthode, les réunions ont regroupé en même temps des femmes de différents âges, et de différents statuts par rapport à des questions d'emploi et de maternité.
- Pour la même raison évoquée liée aux difficultés de recrutement, l'effectif des entretiens sera réduit à 4 au lieu des 10 entretiens préconisés.
- Par ailleurs, ces populations ont été ou sont toutes bénéficiaires de l'association INSAF : aussi et tenant compte de critères de sélection préalables exigés par l'association en matière de prise en charge des femmes, les mères célibataires rencontrées lors de l'étude seront considérées comme reflétant spécifiquement les attentes des bénéficiaires de l'association.

Afin de contrer les biais éventuels liés à la méthodologie, l'étude d'ensemble puisera également dans le diagnostic effectué au cours des derniers mois et dont la rédaction était en phase de finalisation à la période de réalisation du terrain de la présente étude.

Des entretiens et réunions effectués précédemment seront 'dépouillés' de nouveau concernant spécifiquement les volets 'attentes, besoins, insertion professionnelle'.

PREAMBULE : ETAT DES LIEUX ET DONNEES DU GRAND CASABLANCA

• DONNEES RELATIVES A LA REPRESENTATIVITE DE LA MATERNITE CELIBATAIRE EN REGION

Les résultats du diagnostic 2015 concernant les populations en situation de maternité célibataire indiquent que pendant l'intervalle 2004 à 2014,

- 37.028 naissances hors mariage ont eu lieu en région Casablanca.
- 9.331 enfants ont été abandonnés.
- 18.661 mères célibataires vivent avec leurs enfants, en condition de monoparentalité.
- 27.637 enfants âgés de moins de 11 ans, vivent auprès de leurs mères. Ils représentent près de 5% du 'total enfants' de leurs âges en région.
- Au total **46.508** personnes résidentes à Casablanca et constituées de la dyade mère enfant, sont concernées¹.

Au total et dans cet intervalle de temps, 18.661 familles (avec enfants âgés de moins de 11 ans) constituées de 46.508 personnes et représentant 2% du total ménages en région, vivent dans une situation de monoparentalité liée à la maternité célibataire.

Concernant spécifiquement l'année **2014**, en région Casablanca,

- 2.193 naissances hors mariages ont eu lieu,
- 911 enfants ont été abandonnés.

Chaque année, en moyenne et en région Casablanca,

- 2.531 enfants sont gardés par leurs mères seules ;
- 1.697 familles nouvelles composées de 4.228 personnes.

La multiparité des femmes contribue à l'augmentation des effectifs d'enfants : 35% des mères sont multipares. La perspective comparative (et qualitative) offerte à travers 'le diagnostic 2015' signale que de nombreuses femmes 'hier' primipares (en 2002 ; en 2009²) sont aujourd'hui multipares, avec deux, trois, quatre enfants, chacune.

Ce constat mène ainsi à s'interroger sur des formes de prise en charge des femmes, susceptibles 'd'agir' sur la multiparité en la limitant.

Il mène aussi à interpeller l'Etat et les institutions face à 'ce problème' considéré comme relevant du domaine de la santé publique.

¹ En conséquence, l'effectif estimé ne tient pas compte des dyades mères-enfants de 11 à 18 ans.

² Précédents diagnostics menés en 2002 : « Grossesses hors mariage dans la Wilaya du Grand Casablanca » ; en 2009, « Le Maroc des mères célibataires ».

La multiparité a été en effet envisagée à la fois comme une donnée de réalité et comme un élément accélérateur du processus d'exclusion et de marginalisation des mères, de leurs enfants.

Si les mères primipares rencontrées ont évoqué les multiples difficultés qui entravent leur processus d'inclusion en société, les 'multipares' s'avouent vaincues pour la plupart et tendent à se laisser conduire vers un chemin de fatalité qui entrevoit 'facilement' la sortie de l'enfant vers un itinéraire de rue.

Ainsi dès lors que la maternité célibataire a lieu, et en dehors des possibilités d'inclusion au sein de la famille, inévitablement, la question de l'intégration sociale, économique, financière et professionnelle se pose.

- **L'ACTION ASSOCIATIVE**

Comme évoqué, dans la mesure où les politiques publiques ne considèrent pas d'actions spécifiques dédiées aux 'mères célibataires' - des femmes non reconnues pour des raisons liées à l'interdit sexuel, et non désignées comme telles dans les segmentations des populations du pays - dans la mesure aussi, où l'Etat se conçoit comme 'défaillant' à ce niveau, l'intervention du secteur associatif constitue dans le présent, le seul recours, offert à ces populations.

De précédents diagnostics indiquent toutefois que ce recours aux associations est effectif dans près de 12% de l'ensemble des situations.

Pour des raisons liées aux (faibles) moyens dont il dispose par ailleurs, le secteur associatif se voit contraint de s'impliquer en grande partie dans une forme de prise en charge qui tient compte de l'urgence : femmes enceintes ou accouchées en demande d'hébergement, femmes exclues et à la recherche de 'points de chutes', femmes en rupture totale avec leurs familles, femmes en quête d'issues transitoires liées à leur survie avec l'enfant.

Ce même secteur offre par ailleurs des services complémentaires, 'à la carte' répondant à des demandes spécifiques de femmes : administratives, juridiques médicales, sociales...

L'étude diagnostique 2015 indique que les effets les plus visibles de la prise en charge associative des mères célibataires et/ou de la dyade mères enfants se situent en période de grossesse et/ou lors de la période de l'accouchement.

Des impacts 'tangibles' se traduisent au niveau du choix de garde de l'enfant, du garçon plus particulièrement.

Dans la quasi-totalité des associations visitées en effet, les garçons représentent entre 65 et 75% des effectifs : aussi si l'action associative est en partie associée à la lutte contre l'abandon de l'enfant, elle est davantage représentée concernant la lutte contre l'abandon du garçon, dont la garde se représente généralement comme plus complexe en raison des représentations de violence et d'exclusion qui lui sont préalablement réservées.

L'action associative d'urgence se représente également comme ayant un effet majeur dans un moment de grande vulnérabilité des femmes, notamment enceintes ou récemment accouchées : ici, lorsque les femmes accèdent au secteur, s'inscrivent dans le cadre de ses critères de sélection, elles bénéficient d'un soutien qui se conçoit comme un moyen majeur de détournement des perspectives d'exclusion, comme le recours à la rue, la mendicité ou à des conduites prostitutionnelles exercées dans la contrainte alimentaire.

Pour des raisons liées à leur faible capacité d'hébergement ou associées à la demande des femmes, certaines associations tendent ainsi à élargir cette forme de prise en charge liée à l'urgence : à côté du service d'hébergement proposé en interne, des aides soutenant l'hébergement externe des femmes pendant une courte durée sont mises en place.

En dehors de la prise en charge d'urgence, le secteur associatif offre par ailleurs aux femmes des services d'accompagnement 'de base' partagés par un ensemble de structures associatives au Maroc : accompagnement administratif, social, juridique, médical, alimentaire quelquefois, et vestimentaire.

Des services spécifiques à certaines associations incluent également un soutien plus soutenu de la femme enceinte ou 'accouchée célibataire', à différents niveaux, psychologique, 'éducatif', sanitaire, professionnel. L'enfant hébergé avec sa mère, et/ou jusqu'à l'âge de deux ans bénéficie de la crèche, d'un accompagnement médical, alimentaire, scolaire parfois.

Certaines femmes, intégrées dans le cadre de programmes particuliers et préalablement sélectionnées, bénéficient en outre d'une forme de prise en charge qui se représente comme plus globale : mères et enfants accèdent à une 'panoplie de services', avec un accompagnement plus soutenu à différents niveaux. La femme bénéficie d'une formation, généralement de courte durée, à des fins d'inclusion dans le marché de l'emploi et d'autonomisation. Les effectifs de femmes accompagnées dans le cadre de ce dispositif restent cependant très réduits.

Au regard des constats d'études, la question de l'autonomisation des femmes en situation de maternité célibataire se pose avec acuité :

- En raison de l'absence de politique publique spécifique dédiée ;
- En raison de l'effectif limité des femmes qui ont recours au secteur associatif ;
- En raison de la nature que revêt généralement la prise en charge en milieu associatif, axée principalement sur l'urgence et le court terme ou traduite par des actions 'isolées'.

Sur le long terme en effet, les données indiquent aussi que les enfants de mères célibataires, y compris celles ayant bénéficié de l'action associative, peuplent les associations d'enfants en situation de rue dont ils constituent près de 50%³ des effectifs.

Cet indicateur est apparu majeur dans la mesure où il rend compte du potentiel d'inclusion sociale, réservé dans la durée, aux enfants nés de 'mères célibataires' et par conséquent aux chances de réussite d'une intégration des femmes en société.

³ Un taux quasi immuable situé entre 48 à 49,5% du 'total enfants', en fonction des structures et des régions.

Les 'autres' enfants qui ne connaissent pas les chemins de rue, sont par ailleurs identifiés comme vulnérables à différents niveaux, de socialisation, de scolarisation, et souvent 'Sujets à risques' en matière de développement, 'd'équilibre', voire, de santé mentale.

Ce faible potentiel d'intégration global n'est pas 'seulement' d'ordre économique et financier, mais associé à un ensemble de paramètres qui 'agissent en cascades' et rendent compte de la complexité de la situation.

Des éléments d'histoire spécifiques aux individus, le rejet social, de la mère, de l'enfant, les attitudes communautaires qui les discriminent, les institutions qui les occultent de leurs politiques publiques, les liens 'fusionnels, toxiques' établis entre la mère et l'enfant, la solitude de la femme et son exclusion du cercle familial, le vécu et la 'dépression' maternelle, 'entrent en jeu' pour réduire leur dynamique et une inclusion toujours possible.

Malgré des efforts en vue d'assurer une existence qui se soutient d'une volonté d'appartenance aux 'normes', malgré l'activité professionnelle de la mère -une activité par ailleurs dominée par l'instabilité et la précarité-, des éléments additionnels, d'impact majeur, interviennent pour menacer d'effondrement la famille constituée.

Cet indicateur 'de rue' invite donc à des formes d'accompagnement et de prises en charge comprises dans la durée, incluant les deux protagonistes, mères et enfants. Relèvent-ils du rôle et de la responsabilité associative ?

La présente étude 'éludera' cette question de la responsabilité.

Elle s'intéresse à une forme de prise en charge des mères célibataires à travers l'emploi et se conçoit destinée principalement au secteur associatif, 'seul' interlocuteur intéressé par le sujet.

Le chapitre qui suit se propose de restituer les premières données de l'étude : elles rendent compte d'obstacles rencontrés généralement par des mères seules avec enfants et des impacts en matière d'emploi. Des actions à mettre en œuvre pour renforcer leur potentiel d'insertion ?

CHAPITRE PREMIER

OBSTACLES A L'INSERTION DES FEMMES EN SOCIETE

I- DE L'INCLUSION DES FEMMES EN SITUATION DE MATERNITE CELIBATAIRE

Différents diagnostics réalisés précédemment, la présente étude, rendent compte d'une multiplicité d'entraves qui enchainent les mères seules et les fixent dans une forme de précarité et de vulnérabilité dont elles ne parviennent pas, non seulement à se détacher, mais qu'elles tendent 'par la force des choses', à amplifier et reconduire.

Ces entraves se perçoivent à différents niveaux et concernent également l'exercice d'une activité professionnelle stable, malgré une perception qui la représente parallèlement, comme une action d'impact majeur pour sortir de la marginalité et l'exclusion.

Il apparait ainsi nécessaire de les identifier afin de prévoir un ensemble de freins qui sont susceptibles d'opérer pour réduire les chances de réussite d'une stratégie considérée, d'insertion des femmes au moyen de l'emploi, et donc, de l'objectif d'autonomisation financière qu'il est susceptible de produire. Il est donc d'ores et déjà question d'une série d'actions conjointes à mettre en place en vue de contrer la 'fatalité' et les déterminismes, puissants, opérants, qui interviennent pour réduire le potentiel de réussite de ces populations de femmes.

La puissance d'impact de l'histoire, des histoires, des femmes et liens entretenus avec la maternité célibataire.

A travers les discours de centaines de femmes, la maternité célibataire se saisit le plus souvent comme un moyen, conscient, inconscient, non rationnel, de combler les manques pluriels qu'elles ont ressentis et/ou les carences affectives précoces qu'elles ont vécues. Un irrépressible besoin d'affects se met en place à certains moments de la vie du Sujet et se conçoit comme une tentative de réparation psychique. Les femmes décrivent majoritairement une démarche qui les mène à se jeter 'à corps perdu' dans les bras d'un premier venu, 'surgi de nulle part', concrétisant de manière précipitée, 'machinale, aveugle', une relation sexuelle qui se traduit 'par hasard', par une grossesse, souvent tardivement révélée.

La survenue de la grossesse se raconte ensuite avec un mélange de crédulité et de spontanéité qui mène les intervenants sociaux, la famille, la société, à se représenter l'autre, le partenaire, comme un 'individu sans scrupules, dominant, violent' ayant abandonné la jeune fille, femme, victime, à son triste sort. Si certains confirment 'effectivement' ce discours, à travers notamment un acte de violence sexuelle, (viol) ils restent sensiblement minoritaires au regard de l'ensemble des situations. Paradoxalement c'est cette même minorité violente (qui ne représente pas plus de 2% de l'ensemble des situations) qui sera mise en exergue par les défenseurs de la cause afin de défendre les droits des enfants et de leurs mères.

Il s'agira ici en conséquence et en préambule, de présenter les principales grilles de compréhension, et les choix de lecture effectués en fonction des référentiels, ou des options retenues par les uns et les autres des intervenants intéressés par le sujet. Ces choix ne sont pas sans conséquence sur les discours, modalités de prise en charge et actions envisagées : elles se traduisent en effet par des choix prioritaires, des orientations et des stratégies définies, conduites en direction des populations.

La première lecture, habituelle, usitée par une majorité d'acteurs, s'attelle à reproduire le contenu des premiers récits des 'mères célibataires', relatifs aux circonstances qui ont mené à la grossesse, dénonçant les différents manquements au droit des femmes considérées comme victimes de leur partenaires, ainsi que les violences perpétrées à leur encontre par les hommes, toujours coupables, en fuite. Une série de causalités directes, exogènes, évoquant la violence, la pauvreté ou l'analphabétisme, viennent en renfort pour s'associer à la maternité célibataire et surtout, dans l'environnement de l'étude, pour la justifier au regard d'un univers fermé, atteint de cécité et pressuré par ses interdits.

Cette lecture causale, morale, bute néanmoins lorsqu'il s'agit de commenter la multiparité des populations, représentée au Maroc, à hauteur de 35%, et de la transmission de la maternité célibataire sur deux, trois, voire quatre, générations.

Les incidences liées à la dimension de la perte (abandon, décès ou absence du père, décès de la mère ; des deux parents) à la 'reconduction du même', observées dans plus de la moitié des situations, interpellent par ailleurs et restent sans réponse.

La violence au sein du couple parental (lorsqu'il existe) la maltraitance de l'enfant, les abus sexuels précoces... constituent en outre des 'items' fortement représentés au sein de ces populations de 'mères célibataires'. L'ensemble des paramètres évoqués, tend, étrangement, à s'occulter dans la compréhension globale.

Dans le présent, il convient de souligner que cette lecture 'a du mal' à passer auprès de nombreuses mères qui tendent, quelquefois de façon manifeste, à les invalider. Des expressions 'plus assumées' émergent dans leur discours, évoquant des relations d'amour, des stratégies de conquête, des désirs d'enfant, et un consentement à l'exercice de la sexualité conditionné par le souhait très souvent porté par les femmes seules, de se conclure par le mariage et/ou, par un nouveau statut qui pourrait les valoriser, à l'instar des 'autres femmes'.

Cette lecture, considérant le sujet d'étude, ne permet pas non plus de saisir les difficultés, en dehors de celles, conjoncturelles, qui se présentent aux 'mères célibataires' lorsqu'elles exercent une activité professionnelle considérée.

L'instabilité domine en effet au niveau de l'emploi, avec des changements fréquents, de secteur d'activité, de profession, d'orientation, d'attrait, avec 'des passages à vide' 'inexpliqués' et des périodes de chômage.

L'inactivité, d'abord occasionnelle, tend à devenir plus fréquente dans la durée et présenter un risque majeur dans la mesure où elle est susceptible de mener vers des itinéraires de 'déchéance', de rue, de mendicité, de prostitution, occasionnelle le plus souvent. Programmés ?

Ces itinéraires de rue sont dans le présent et comparativement à des diagnostics précédents, de plus en plus manifestes dans le Grand Casablanca : la complexité des situations, les conditions de marginalité des femmes, mènent généralement, les associations, à les 'craindre' pour leurs 'comportements inadaptés', 'asociaux', et les exclure de leurs programmes de prise en charge.

Une démarche clinique avec une écoute répétée et approfondie des discours de femmes inviteraient à un examen plus large des enjeux mis en œuvre dans la maternité célibataire, à un changement de paradigme et peut-être à la nécessité d'entrevoir des perspectives nouvelles ou renforcées en matière de prise en charge.

En dehors de la conformité de la lecture proposée au réel des populations concernées, ce changement de paradigme, peu audible jusqu'à présent au sein du secteur associatif, permet toutefois de mieux situer la nature des difficultés rencontrées dans la pratique.

Considérant l'objectif de la présente étude, cette lecture est susceptible en outre, de cerner davantage la complexité des liens entretenus pour un Sujet donné, avec un parcours antérieur 'invalidant' et d'envisager des actions renforçatrices du processus d'intégration. Une insertion par le professionnel rendra ainsi nécessaire la mise en place parallèle d'un programme d'accompagnement susceptible de soutenir les femmes à différents niveaux.

Il conviendra donc ici de procéder à une lecture de la maternité célibataire qui opère à une distinction claire entre fécondité hasardeuse (toujours possible) et désir inconscient de fécondité : en situation de maternité célibataire, majoritairement, les femmes sont guidées 'machinalement, inconsciemment' (quelquefois de manière consciente et intentionnelle) pour être enceintes, avoir un bébé.

Aussi dans le réel⁴, une fois la grossesse connue, le rôle de l'homme sera t-il le plus réduit possible, laissant la place à un 'autre' 'fantasmatique', à un autre imaginaire, ou représentant symbolique du manque.

⁴ En dehors de relations d'amour de longue durée où les femmes espèrent toujours un aboutissement de la relation par le mariage et où, quelquefois, elles entretiennent des liens et/ou poursuivent la relation avec leur partenaire. Ces situations se différencient sensiblement des autres dans la mesure où le père présumé de l'enfant ne se disqualifie pas dans le discours : il tend 'même' à se désigner en tant que tel à l'enfant, et à 'se blanchir'.

En conséquence, le plus souvent, et en dehors de pressions actives engagées par la famille ou par le secteur associatif, le mariage avec le père de l'enfant ne sera pas scellé.

A ce propos, les femmes tendront en majorité, à évoquer un certain nombre de défaillances représentées comme prévisibles dans l'union avec le père présumé de l'enfant : incapacité à assumer la vie en couple, à l'entretenir, à garantir une stabilité recherchée, à assumer la paternité, à 'combler les manques'. Un statut social dévalorisé, la violence, l'addiction, la marginalité, la rencontre de l'univers carcéral constituent par ailleurs autant d'arguments fournis par les jeunes filles, femmes, pour soutenir le rejet du père...

Lorsqu'il est acté, le mariage aboutit par ailleurs chez la plupart, à des relations de violence au sein du couple et se conclut rapidement par un divorce.

Ainsi 'tout est fait' généralement pour concrétiser la rupture des liens avec le père, 'perdre sa trace' jusqu'à annoncer plus tard, sa mort à l'enfant dans plus du tiers des situations ! Une place privilégiée est donc accordée à un père 'manquant', inconnu dans l'état civil, mais différent du père biologique dans 'l'inconscient maternel'.

Parallèlement au regard de la transgression de l'interdit et de la culpabilité qu'elle déclenche, au regard aussi d'une exclusion familiale, sociale, qui 's'abat soudainement' sur la mère et l'enfant, la femme sera dans une demande prioritaire à l'égard du père, lorsqu'il s'admet, pour une reconnaissance de paternité qui la dédouane et 'préface' l'identité de l'enfant.

Cette perspective justifiera le refus plus d'une fois sur deux, d'inscrire l'enfant à l'état civil : une longue attente qui durera des fois jusqu'à l'âge adulte, mais qui tend dans le présent à se poursuivre jusqu'à 'échéance' de la scolarité de l'enfant.

Rétablir le père, la fonction du père, accompagner le processus de maternance, paraît ici d'autant plus nécessaire que les dysfonctionnements de la relation mère enfant se traduisent plus tard, par des troubles de la relation et de l'intégration des deux en société.

Dans le discours des femmes, les difficultés 'rencontrées' avec l'enfant, s'expriment en effet à différents niveaux, médical, relationnel, comportemental, affectif, scolaire. Une relation fusionnelle, toxique, entre deux êtres seuls, exclus, s'établit alors, accaparant les mères, dominées par une conduite sacrificielle, les empêchant de se projeter et les détournant d'une inclusion toujours possible en société.

La dimension multifactorielle, les 'interactions hostiles'

Parallèlement, dans les récits, à côté des déterminants psycho-dynamiques, se décrivent d'autres processus qui agissent en interaction pour un Sujet considéré : enjeux psychologiques (désir d'enfant), sexuels (curiosité et désir naturel difficiles à réprimer surtout en période adolescente), affectif (besoin de materner), physiologique (besoin de procréer) mais aussi facteurs liés à l'environnement culturel (maternité sacralisée, statut valorisant de la maternité) social, familial, socio économique du Sujet.

Des facteurs environnementaux, récurrents dans le discours des femmes viennent s'ajouter aux déterminants cités, en les consolidant : revenus familiaux modestes, voire précaires, fratrie importante, promiscuité spatiale, exode professionnel de la jeune fille à un âge précoce ; exploitation professionnelle, maltraitances associées, épisodes perturbateurs (maladie d'un des parents ; divorces, les plus fréquents) ; échec en milieu scolaire, décrochage, absence de projets et oisiveté...

Différents diagnostics indiquent que l'ensemble de ces faits d'histoires et facteurs d'environnements se retrouvent surreprésentés en situation de maternité célibataire.

Leurs actions sont évoquées ici, dans la mesure où elles se considèrent comme ayant un impact majeur sur l'avenir de la dyade mère enfant : ces faits 'interviennent' en effet pour ébranler durablement le potentiel de résistance des femmes, (des enfants plus tard) leurs capacités d'adaptation à l'environnement, leurs dynamiques individuelles ainsi que leurs possibilités de projection dans l'avenir.

Aussi une perspective d'insertion professionnelle des femmes nécessitera d'intégrer en parallèle, l'incidence de ces différents facteurs, leurs ampleur et interaction chez un Sujet donné, dans la réussite d'une autonomisation par l'emploi, toujours possible.

II- LA PERSPECTIVE D'UN AUTRE PARCOURS ET SES LIMITES

Ainsi, dans le contexte de l'étude réalisée, lorsqu'il s'agira de mener les femmes à se projeter dans un parcours personnel, professionnel et positif, elles tendront en grande majorité, à davantage répercuter un discours de 'rêve brisé'. Les propos s'énonceront rapidement comme un défi à des opportunités de prise en charge et d'autonomie.

Si la plainte prend une part assez considérable de leurs expressions, toute projection dans un avenir meilleur semble s'associer à cette capacité de rêve qu'elles perçoivent comme étrangère à elles : certaines iront jusqu'à ce moquer ouvertement d'un avenir possible en dehors du 'sacrifice et de la souffrance voulu par Dieu'.

En revanche, l'échec, l'exclusion, l'abandon par les 'autres' et leur rejet, la posture sacrificielle, se saisissent davantage comme appartenant au registre de 'leurs possibles'.

Une stratégie visant une autonomisation des populations nécessitera de tenir compte des obstacles le plus souvent rencontrés à ce niveau avec,

- Des difficultés nombreuses à élaborer un projet,
- Des difficultés à se projeter dans l'avenir,
- Un certain abandon à la fatalité de l'exclusion et une forte inertie individuelle,
- Une culpabilité majeure portée en permanence,
- Une crainte 'excessive, obsédante' exprimée par rapport au devenir de l'enfant...

L'insertion professionnelle des femmes se présente donc comme conditionnée à de nombreux paramètres qui déterminent sa réussite.

Le poids, la portée, l'ampleur et le vécu des faits d'histoire seront spécifiques à chacune d'entre elles et impacteront de manière sensible les possibilités offertes en matière d'insertion :

- Les données indiquent que plus une mère célibataire a été sujette à des carences précoces, renforcées par des événements pluriels venus 'en renfort à l'échec', plus ses capacités de résistance seront malmenées et son potentiel d'insertion 'problématique', aléatoire, nécessitant en conséquence, des actions multiples d'accompagnement.
- 'A l'inverse', d'autres jeunes filles, femmes, révéleront des capacités de réponse plus rapides et nécessiteront moins d'efforts, voire 'seulement un coup de pouce' susceptible de les projeter dans une dynamique nouvelle : cette configuration se représente davantage chez certaines d'entre elles, dont les trajectoires 'permettent malgré tout' une possibilité de construction du Sujet en dehors de la vulnérabilité.

- Entre ces deux configurations distinctives et schématiques, des nuances et des possibilités multiples existent naturellement.

De même, l'incidence **des relations entretenues avec la famille**, sera considérée comme ayant un impact majeur sur les dynamiques observées et les capacités de projection des femmes dans un avenir professionnel :

- Les jeunes filles, femmes, ayant été -ou s'étant d'elles-mêmes - exclues de leurs familles pour 'cause de grossesse en dehors du mariage', restent souvent immobilisées par le 'souvenir du trauma et de la brutale rupture', refusant en quelque sorte, d'envisager une autre vie, tendant à désavouer le contenu de projets d'insertion qui se présentent à elles. Ici le processus d'autonomisation par l'emploi se perçoit laborieux, difficile, 'toujours' contrarié par une attente majeure, ('réalisable, irréalisable') d'insertion de la dyade mère/enfant au sein de la famille.
- Les jeunes filles femmes ayant été précédemment rendues autonomes par l'emploi, habituées en quelque sorte 'au combat pour l'existence', tendront, elles, à davantage saisir des opportunités susceptibles de les faire évoluer. Il s'agira ici de mener 'une course déjà connue', de la renforcer au moyen d'outils offrant un renfort financier, d'autant plus opportuns qu'ils tiennent compte de la donne nouvelle, de maternité et de ses exigences.

Au sein de cette même catégorie cependant, les populations tendent à se différencier en fonction de leurs itinéraires : l'emploi très précoce ('petites domestiques'), les ruptures familiales, carences affectives et les maltraitances qui les accompagnent le plus souvent, se décrivent comme ayant un impact sur l'équilibre émotionnel du Sujet, avec des incidences observées en matière de stabilité du comportement...et de l'emploi.

De nombreuses ruptures sont décrites à ce niveau, avec une mobilité professionnelle 'incessante, permanente' liée à des 'désaccords', conflits, incompatibilités multiples, 'responsables de la dispersion' du projet professionnel des femmes.

Aussi, si les jeunes adultes ayant exercé un emploi à un âge relativement avancé se mobilisent en faveur de projets d'intégration professionnelle susceptibles de les faire évoluer, d'autres, précédemment décrites, se perçoivent comme plus complexes en matière de prise en charge.

- Les jeunes filles, femmes, ayant connu 'l'abandon intégral' et/ou vécu avec leurs 'mères célibataires' tendent également à se laisser guider par des dynamiques d'échec et d'abandon qui impacteront sensiblement sur leur inclusion sociale et sur leur processus d'autonomisation par l'emploi.

'Toute' perspective contenant un projet d'insertion durable par l'emploi, nécessitera ici un accompagnement visant à combattre 'cet immobilisme de la pensée', focalisé autour de la question de l'abandon et de la perte.

- Les jeunes filles, femmes, analphabètes ou 'faiblement alphabétisées' tendent elles, à se représenter principalement par rapport à ce statut. Elles rendront complot d'une perception dévalorisée de leur personne et tendront à évoquer un potentiel réduit en matière d'insertion par l'emploi, fixé au métier de domestique, un emploi par ailleurs représenté comme avilissant dans de nombreuses situations.

« Tu te sens toute petite » « tu n'as pas confiance en toi » ; « moi je me sens inférieure aux autres » ; « tu ne sais même pas parler » ;
 « Tu ne sais même pas écrire ton nom, ni calculer, qu'est ce que je peux faire ? » ; tu t'écrases quand il y a des gens qui savent lire et écrire, toi tu n'es rien » ;
 « Qu'est ce que tu peux faire à part bonne ? » ;
 « En dehors de la serpillère, il n'y a rien pour moi » ;
 « Je supporte les remarques et les critiques, je n'ai pas le choix » ;
 « On ne nous estime pas, on n'est rien...ce n'est pas un métier, tout le monde te méprise, les associations, les intermédiaires, les gens chez qui tu travailles » ;
 « À l'association (...), elle m'a dit qu'est ce que tu peux faire à part bonne ? Je me suis sentie diminuée, même si c'est vrai... elle ne devrait pas s'adresser comme ça à quelqu'un qui est déjà brisé de tous les côtés » ;
 « Nous, on a connu la galère depuis longtemps, on est cassée(s) ...il n'y a que l'esclavage qui nous attend...on ne sait rien faire d'autre »...

Pour l'ensemble des situations, il s'agira de fait, de tenir compte de la dynamique du Sujet et de son incidence sur l'insertion professionnelle des femmes.

Aussi, préalable à la mise en place du projet, un examen spécifique, personnalisé, de cette dynamique est apparue nécessaire.

Cet examen rend compte à la fois du potentiel du Sujet, des difficultés et des obstacles majeurs qu'il rencontre et préconise, des moyens et des actions d'accompagnement à mettre en œuvre en vue de son insertion.

Ces moyens d'accompagnement se conçoivent comme des 'outils de lutte contre l'inertie', comme des actions adaptées à la 'vulnérabilité observée', à son ampleur et son impact chez un Sujet donné.

III- LA MATERNITE CELIBATAIRE, LES CONTRAINTES DE L'ENVIRONNEMENT ET LES EXIGENCES DE REALITE

La vulnérabilité décrite se construit à travers une accumulation de frustrations, de manques, de rejets et d'injustices sociales qui se révèlent impactants dans la mesure où ils sont décrits comme empêchant les jeunes filles, femmes, d'élaborer pour elles-mêmes un projet valorisant.

Pour une majorité d'entre elles, dans le cadre de l'étude menée⁵, seul **l'emploi de domestique** se conçoit comme possible, accessible, et ce, malgré une représentation effectuée qui le déconsidère et l'appréhende comme avilissant.

Cette vulnérabilité se renforce par ailleurs dès lors que la jeune fille, femme, expérimente la maternité célibataire : de par sa situation familiale, monoparentale, la femme est menée, à cumuler les rôles sociaux, et à gérer, seule, des charges incompressibles dont le loyer, l'eau, l'électricité, le transport. L'alimentaire du bébé, les soins qui lui sont attribués et sa garde se conçoivent prioritaires dans la gestion des charges évoquées.

Ces charges décrites absorbent l'essentiel du revenu lorsque la femme exerce une activité professionnelle, voire les dépassent, ouvrant la voie à une spirale d'endettement et de surendettement : quelle que soit l'urgence de la situation par rapport à l'ensemble des obligations (comme le loyer), il s'agit, d'abord de pourvoir aux besoins de l'enfant, en lait, en nourriture, en couches, en soins médicaux (un enfant décrit comme 'souffrant', 'continuellement malade' ou 'atteint d'une maladie chronique', une fois sur deux⁶).

L'absence de soutien institutionnel, d'aides familiales personnalisées, de transferts sociaux, a pour conséquence de mener les femmes à concentrer en permanence leurs efforts en vue de se prémunir des chemins de rue, très souvent évoqués lors de l'étude. Cette concentration des efforts sur des questions liées à la survie, entrave elle-même les perspectives de progression.

Certaines d'entre elles, faiblement représentées au regard de l'ensemble des situations, bénéficient d'un soutien associatif transitoire, d'urgence, qui leur permet de tenir durant une période de courte durée, néanmoins salutaire à différents niveaux.

⁵ Rappel : bénéficiaires d'Insaf, préalablement sélectionnées par l'association en fonction de critères établis. Ces critères sont par ailleurs plus ou moins différents, élargis, 'tolérants', en fonction de la période de l'intervention/accompagnement d'INSAF, pour une femme considérée.

⁶ Il s'agit déjà d'identifier le besoin d'une prise en charge en maternologie : quel sens attribuer à une souffrance continue de l'enfant ? Quel transfert possible de la souffrance maternelle vers l'enfant ? Quel projet se figure dans les représentations maternelles, pour l'enfant, en dehors de la pathologie et de la souffrance ? L'enfant, masculin surtout, se retrouve 'effectivement' et conformément à l'imaginaire, en situation d'exclusion, de rue, en situation de décrochage scolaire et/ou avec des troubles du comportement d'intensité variable.

L'aide financière (1000 ; 1200 dirhams) obtenue pour certaines d'entre elles à des fins d'hébergement externe et de nourriture, reste cependant considérée comme largement insuffisante : de nombreuses femmes évoqueront spontanément les stratégies déployées dans ces situations, afin de parvenir au maintien d'un équilibre précaire.

Dans ces stratégies, elles se retiennent souvent de manger à leur faim, se contentant ici, d'une verveine à longueur de journée, là de [batbouts] (galettes traditionnelles) pour repas quotidien, là encore de thé et de pain, ou d'eau sucrée et de pain,... et ce, principalement afin de mieux répondre au x besoins prioritaires de leur enfant.

« Si je prends le petit déjeuner, je ne prends pas le déjeuner, et des fois, il arrive que je n'ai ni petit déjeuner, ni déjeuner, ni dîner...et je me consacre à mon fils, et je dis merci mon Dieu, ces gens m'ont aidée à louer... je m'enferme et on est à l'abri »
 « moi je ne me souviens pas d'un jour où j'ai mangé à ma faim depuis que j'ai eu ma fille, c'est elle qui doit manger...des nuits je n'arrive pas à dormir, j'ai mal à la tête parce que je n'ai rien mangé...j'ai eu une anémie...un jour je suis tombée dans la rue... évanouie, des gens m'ont donnée du lait... quand ils te voient dans cet état, ils deviennent cléments... même ceux qui disent des choses sur toi »

La faim, ressentie, vécue, observée, a été fréquemment évoquée par les femmes rencontrées, et ce quel que soit leur itinéraire en matière de prise en charge : l'exclusion intégrale qui caractérise certaines d'entre elles, en situation de rue, décuplera 'naturellement' ce 'discours de la faim'. Des femmes évoquent ici le recours aux poubelles.

Aussi, à côté d'une 'énergie psychique' généralement fléchie, s'ajoute souvent une carence nutritionnelle qui n'est pas sans conséquences sur la force du Sujet, ses possibilités de concentration et d'élaboration pour un avenir meilleur. Dans ces situations évoquées, l'accablement et la perte d'espoir 'sont de mise'.

Les femmes prises en charge en milieu associatif, hébergées et/ou intégrées dans le cadre spécifique de programmes de formation, sont susceptibles en revanche, de s'alimenter 'normalement' au moins une fois dans la journée.

Cette trêve constituée de l'aide associative (financière, éducative) est elle-même considérée comme étant de courte durée : la perspective du terme de l'accompagnement associatif se vit souvent comme menace et comme abandon par 'l'unique recours'. L'accompagnement du court terme se décrit comme à la fois déstabilisateur, empêchant les femmes de se concentrer sur les acquisitions, et comme insuffisant pour leur permettre de 'tenir debout'.

De même l'absence d'aide associative, pour des raisons attribuées à la 'non correspondance aux critères de l'association', se vit comme rejet, exclusion et discrimination, ravivant des sentiments préalables, 'vivaces' de rejet, 'déjà connus'.

(Vous dites à chaque fois que INSAF vous a fait sortir... comme si elle vous laissait tomber ?) « Oui » (c'est le sentiment que vous avez ?) « Oui, parce que tu ne vois plus que INSAF... tu changes une mère par une autre mère » ;
« Comme on dit, INSAF est notre deuxième maison, parce que nous on n'a plus de maison...si elle aussi te dit sors...tu es finie » ; « quand tu quittes tu dois affronter la société, tu sens la discrimination, tu deviens seule » ;
« Moi j'ai très peur...quand je vais quitter InsaF comment vais-je faire pour élever ma fille ?...je viens d'accoucher et j'y pense, des fois, je ne dors pas... » ;
« Il ne faut pas qu'ils te lâchent tôt...au moins attendre que tu aies un emploi » ; « moi je sors demain et je n'ai toujours pas trouvé de travail »...

« Ils ne m'ont pas acceptée, je ne sais pas pourquoi » ; « ils n'ont pas voulu m'aider » ;
ils aident des femmes et pas d'autres » ; « ils font une différence entre les femmes, moi j'ai demandé du lait pour mon bébé, ils m'ont dit, on ne peut pas te donner » ;
« Il y a des femmes auxquelles ils donnent de l'argent pour louer et d'autres qui ont plus besoin de cette aide, ne parviennent pas à l'obtenir, pourquoi ? Dieu seul le sait ».

Des éléments de réalité viennent ainsi s'associer au vécu des femmes pour contribuer à les détourner de projets les concernant, en dehors de ceux du très court terme. Chercher du travail, 'n'importe lequel, à n'importe quelle condition', devient à un moment donné, le seul moyen pour elles, d'assurer leur survie. 'Laisser faire le destin, laisser passer l'orage, et dépanner pour gérer la crise'.

IV- FORMATION : PERCEPTIONS, IMAGES, USAGES

Lorsqu'elle est proposée, la formation fournie en milieu associatif se vivra à la fois comme une possibilité d'acquérir des connaissances 'utiles au quotidien', comme un moyen de lutte contre l'oisiveté ou action favorisant 'l'oubli de la douleur', mais moins souvent comme un outil efficace permettant une autonomisation par l'emploi.

L'acquisition d'une formation donnée ne se représente pas par ailleurs comme favorisant un emploi dans l'option choisie : à défaut d'activité, considérant à la fois l'urgence de la situation, le terme prévu de fin de l'aide associative et les opportunités offertes par le marché de l'emploi, une formation acquise en, cuisine, couture, peut conduire la femme à l'exercice d'un emploi de domestique⁷.

Cette même formation sera en outre suivie avec une assiduité irrégulière : il s'agira pour certaines d'entre elles, un jour, de la maladie de l'enfant qui nécessitera un déplacement en milieu hospitalier ou exigera une surveillance accrue, un autre, d'un problème lié à sa garde, un autre d'un déplacement, au tribunal ou à l'administration de l'état civil... ; il s'agira aussi d'un affaiblissement du tonus de la mère, de pathologies définies, de 'fatigues passagères', d'un abandon transitoire à la 'fatalité du destin'...

Il s'agira ainsi d'une série d'arguments contrariant l'impact de la formation, liés à la fois au vécu des femmes, à leur 'vitalité' et à la réalité des obstacles liés à la maternité célibataire dans l'environnement décrit.

Il conviendra enfin de souligner à ce niveau de projection concernant l'insertion dans le marché de l'emploi, que leur propre perception d'elles-mêmes en tant que femmes, s'inscrit essentiellement dans une perspective 'conservatrice, traditionnelle' qui les réduit dans leur capacité d'identification, du fait 'justement' des enseignements tirés d'apprentissages précoces liés à leur appartenance au sexe féminin. 'Aux femmes le foyer et les enfants ; aux hommes, le dehors et la prise en charge du foyer'. Dans cette perspective, une femme qui travaille est surtout appréhendée comme une femme 'obligée de travailler', 'contrainte'.

Cette représentation genrée' n'est pas non plus, sans conséquences sur leur potentiel de projection en matière d'emploi :

- Elle se traduira au niveau d'activités professionnelles 'essentiellement féminines' qu'elles se destinent, écartant le plus souvent des perspectives en dehors de la cuisine, de la couture et de la coiffure⁸ ;

⁷ Discours fréquemment restitué.

⁸ Activités par ailleurs largement représentées au sein du secteur associatif dans son ensemble.

- Elle se traduira aussi par une certaine immobilité de la pensée qui les mène davantage à se positionner comme des êtres passifs, accueillant une offre éventuelle, résistant, 'conformément à leur statut de femmes', à concevoir, réfléchir, suggérer et proposer.

Ainsi en provenance de 'l'intérieur du Sujet féminin, et de l'extérieur', 'tout est imaginé, conçu, intégré', au sein de cette population en situation de maternité célibataire, pour rendre le processus d'inclusion hypothétique, voire, pour l'avorter.

« Tu fais des efforts, tu te bagarres, mais en réalité, il n'y a que Dieu qui sait ce qu'il nous réserve...qui sait si on va s'en sortir un jour ? C'est très difficile, même si tu travailles...il n'y a pas une journée sans problèmes, les voisins qui te surveillent, la rue, le quartier où tu vis, le propriétaire qui vient réclamer son argent, ton fils malade, la nourrice, les gens qui te regardent d'une façon méprisante, ceux qui t'insultent directement, en face, la famille que tu ne vois pas...la solitude, la peur la nuit, seule avec ton enfant... perdue...beaucoup de choses... » ;

« Moi je voudrai offrir à mon enfant tout ce qui m'a manquée...je me suis sauvée de chez mes parents quand j'étais petite, mon frère me battait beaucoup, je n'ai pas de père pour me défendre...je ne suis pas allée à l'école...tous ces problèmes, je voudrai que mon fils ne les vive pas...mais il les vit quand même...maintenant je sens comme un fardeau en plus, alors que je voulais m'en sortir quand même... et je suis malmenée encore plus qu'avant...je ne sais même plus par quoi commencer maintenant » ;

« Tu sais, quand tu as des problèmes de tous les côtés, tu n'as plus de force pour combattre, tu te dis : est-ce que je peux faire quelque chose ? Non...je vis comme Dieu le veut et puis c'est tout » ;

« L'association, elle t'aide, bien sur, elle fait ce qu'elle peut, nous sommes nombreuses à demander de cette aide...mais après ? Tu te retrouves seule, encore une fois, tu es abandonnée à ton sort, avec ton enfant...et là, plus personne que Dieu pour te venir en aide...et tu ne sais pas quoi faire...nous c'est toute la vie qu'on a besoin d'aide parce qu'on ne sait rien faire...il ne faut pas oublier qu'on n'est que des femmes » ;

« Je veux bien m'en sortir...avoir un enfant bien, je ne veux pas de complexes (plus éprouver de complexes), est ce que je vais y arriver ? Je l'espère de tout mon cœur mais je n'ai encore jamais vu une femme dans ma situation qui s'en est vraiment sortie...toutes ont des problèmes...tu nages, c'est tout, et tu attends une vague qui va t'emporter ou emporter ton enfant » ;

« Moi je veux juste le minimum pour ne pas le faire sortir dans la rue, et faire des choses que tu n'acceptes pas (prostitution), je veux prendre une bonne voie, mais je ne sais pas si je vais y arriver...je prie Dieu tous les jours...nous on a des problèmes partout...on est noyée(s) dans les problèmes... » ;

« Moi je ne réfléchis plus, j'ai huit mois de loyer à payer, j'ai peur quand il vient (le propriétaire) me faire un scandale...il me menace de jeter mes affaires dans la rue, j'ai honte devant les voisins, je ne sais pas comment trouver l'argent, je ne veux pas sortir (me prostituer), alors je ne réfléchis plus... l'espoir est en Dieu » ...

« Moi je ne pense à rien...penser à se stabiliser dans un métier ou quelque chose comme ça... je pense juste à l'argent, je me dis une fois je termine cette formation de 3 mois, je dois trouver un travail qui me ramène juste le loyer pour fermer la porte de la chambre où je vis avec mon fils » ;

« La porte des rêves est fermée, parce que même si je rêve, je vais trouver un travail avec maximum 400 dhs la semaine... 1800dhs le mois, je vais payer le loyer, l'eau, l'électricité, la garde pour mon fils et les couches...moi je mendie des vêtements pour m'habiller et je mange une fois par jour ... c'est tout » ;

« Celle qui sort à la rue, la première cause c'est que son bébé est tombé malade, elle n'a pas de quoi lui acheter les médicaments, elle doit penser au loyer, à son bébé malade, le propriétaire veut lui jeter ses vêtements à la rue...j'ai vu beaucoup de filles, maintenant je ne les juge plus » ...

V- ELEMENTS PRONOSTIQUES POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

Les perspectives d'une autonomisation réelle, durable, des femmes à travers l'emploi existent naturellement et font 'parallèlement' partie des attentes majeures des populations d'étude.

Elles s'inscrivent en préambule dans un contexte particulier lié à des éléments de vécu évoqués précédemment et dans un état préalable de besoins réels ou latents identifiés considérant la situation de maternité célibataire et ses exigences.

Le choix d'une activité professionnelle se conçoit le plus souvent comme majeur au regard des contraintes et nécessités : en revanche dans l'ordre du désir et des attentes réelles des femmes, il sera positionné 'après l'inclusion au sein de la famille' ; 'après l'inclusion sociale' ; 'après la reconnaissance de paternité'.

1- L'inclusion familiale

Le rejet par la famille, l'expulsion des femmes, l'exclusion décidée par crainte de la famille, se décrivent par une majorité de femmes comme 'la plus grande épreuve' et sujet de 'la plus grande souffrance'. Une souffrance qui se ressent au quotidien et s'exacerbe pendant les fêtes ou événements majeurs de la vie en société.

L'insertion familiale, l'acceptation, même partielle, conditionnelle⁹, de la mère et de l'enfant au sein de la famille, divise clairement les populations entre elles au niveau de leurs postures globales et apparences, comportements, récits et vécus, inclusion en société, et de leurs possibilités d'insertion par l'emploi.

Cette insertion familiale permet généralement de particulariser les mères rencontrées à différents niveaux, dans la durée, et se révèle particulièrement active pour prévenir à la fois les sentiments décrits, de peur, de solitude et d'isolement, les complications constatées au niveau des relations avec l'enfant, et celles, relatives à la garde, à la scolarisation et au rejet dont celui-ci 'fait' l'objet. Les 'items maladie, santé' de l'enfant, de sa mère sont en outre, sensiblement réduits ici.

Cette insertion permet pour certaines d'entre elles, incluses au sein de leur famille, de solutionner des problèmes majeurs d'ordre financier dont le logement, et d'éviter la rue, pour elles, pour leurs enfants.

⁹ 'Conditionnelle', définissant les situations où l'insertion est rendue possible en raison du décès du père (fréquence plus d'un tiers des situations) de son abandon, et/ou en raison de la maternité célibataire de la grand-mère.

L'inclusion 'partielle' définit les situations où mère et enfant résident auprès de membres de leurs familles élargies (sœurs, tantes...).

L'intégration totale faiblement représentée au regard de l'ensemble des situations, présente le risque, souvent évoqué, de se révéler effective un certain temps et de rompre dans la durée, en raison de discriminations et/ou violences évoquées, subies, à l'encontre de la dyade mère enfant. Les mineures incluses au sein de leurs familles, tendent généralement à échapper à cette rupture décrite des liens 'en raison de discriminations subies'.

Ici par ailleurs, les discriminations généralement évoquées sont décrites comme considérablement réduites.

Ici aussi, l'activité professionnelle, lorsqu'elle s'exerce, se définit généralement par une certaine stabilité dans la durée. Lorsqu'il se projette comme perspective d'autonomisation et d'évolution, l'emploi ne rencontre pas les obstacles préalables évoqués par 'les femmes exclues'.

2- Le rejet, l'exclusion

Pour les 'exclues' l'insertion dans l'environnement familial relève du rêve, réalisable pour certaines d'entre elles et principale attente, irréalisable pour d'autres en raison de dysfonctionnements évoqués au sein de la famille, de ruptures anciennes, ou en raison d'une possibilité conditionnée par l'abandon de l'enfant.

« Moi c'était difficile au début, mais ils ont fini par l'accepter...mon fils ne m'a pas fait sortir de ma famille...il part pendant les fêtes, il passe les vacances chez eux, c'est-à-dire que je n'ai plus de problèmes, même mon psychisme (mental) est bon, je me sens reposée »...

« La famille c'est tout...au moins tu marches dans la rue, la tête haute, tu es chez toi, personne pour te dire ça ou ça » ; « tu ne crains personne » ; « tu t'en fous de l'entourage quand tu es chez tes parents » ; « quitter tes parents c'est le plus dur, même s'ils sont mauvais » ;

« Tu te sens seule au monde, personne à qui te confier, aucune épaule sur laquelle te reposer » ; « quand tu quittes ta mère, tu penses à elle tout le temps, tu ne peux pas te concentrer »...

« La première des choses, c'est les parents » ; « La relation est coupée entre toi et eux, tu n'existes plus, tu n'as plus personne en dehors de ton enfant » ;

« Surtout pendant les fêtes, toutes les familles sont réunies » ; « la fête c'est dur, ça n'a pas de charme » ; « toute chose perd son charme, tu te sens sous estimée, abandonnée, personne ne fait attention à toi »...

« On me dit : laisse ta fille est reviens, tu seras la bienvenue » ; « ma mère me dit si tu veux revenir tu le laisses, personne ne doit savoir » ; « ils me disent à condition que tu l'abandonnes, nous on ne veut pas que tu nous le ramènes » ;

« Ils te disent ne ramènes pas l'enfant, nous on ne veut même pas le connaître...jamais... qu'est ce que ça veut dire ? Ça veut dire qu'ils ne veulent pas de toi, que toi tu n'existes plus pour eux...ça y est, c'est fini, eux ils t'ont rayée du livret de famille... et même si quelqu'un est mort, tu ne peux plus y aller »...

L'exclusion des femmes de leur environnement familial laisse place également à une série de discriminations et de violences sociales à l'encontre de la mère et de l'enfant.

L'ensemble des exclusions vécues, ressenties, figurées, se présente ainsi comme le prélude d'une série de problématiques d'ordre psychophysiologique, émotionnel, relationnel ; d'ordre financier ; d'ordre professionnel,

- Relatives à la santé de la mère : difficultés à l'accouchement, diabète, anémie, hypertension artérielle, nervosité, troubles émotionnels, relationnels, dépression, ont été souvent cités ;
- Relatives à la santé de l'enfant : les pathologies de l'enfant se décrivent avec une fréquence élevée et concernent les troubles alimentaires (anorexie, boulimie), dermatologiques, de la sphère ORL et respiratoire... ;
- Relatives aux relations mères-enfants : troubles précoces de l'attachement ; pauvreté des échanges, ambivalence des attitudes à l'égard de l'enfant pris entre fusion et rejet, avec des risques évoqués de maltraitance.
- Relatives à l'intégration en société : le rejet par les autres, en 'tous lieux et circonstances' se décrit comme constant. Les discriminations à l'encontre de l'enfant, les appellations et désignations dont il fait l'objet, sont évoquées comme celles à plus forte puissance d'impact.

3- Le faible niveau d'inclusion financière des femmes

Dès l'accouchement les femmes se voient confrontées à des difficultés majeures de l'ordre de la survie : **logement, alimentation, habillement et garde du bébé** constituent les priorités, et ne laissent place généralement à aucune considération de l'ordre du bien-être et du confort.

Le logement est généralement constitué d'une pièce exigüe, louée à deux (voire trois personnes avec enfants) ou 'en solo', à l'ameublement sommaire, parfois quasi inexistant : il ne s'agit donc pas d'une habitation mais d'un logis (quelquefois sans fenêtre, quelquefois aussi sans porte et séparé des autres pièces par un rideau) situé dans un quartier périphérique, ou populaire, identifié à 'haut risque', qui met la femme, l'enfant, à l'abri de la rue.

Dans les représentations, le logement est par ailleurs représenté par défaut, à travers des images qui renvoient elles-mêmes à 'l'exclusion', 'à la peur, la nuit' et à des conséquences sur la socialisation de l'enfant.

« si tu veux vivre dans un endroit ou il n'y a pas de [chamkaras] (loubards) le soir, il te faut plus d'argent » ; « moi je tremble des fois la nuit, de peur, et je n'arrive pas à m'endormir »...

« Pour un endroit propre, il faut un peu d'argent, nous on n'en n'a pas » ; « il te faut 2000 dirhams si tu veux habiter dans un endroit correct »...

« C'est des endroits populaires, il y a beaucoup de bruit, des jeunes qui se droguent, des choses comme ça...tu dois faire très attention »...

« Tes enfants ne vont pas être bien éduqués même si toi tu l'éduques, la rue elle détruit ce que tu fais » ; « tu l'éduques, mais quand il sort dans la rue, il voit un autre monde » ;

« Il va être influencé même si tu passes ton temps à surveiller, à parler et éduquer... quand il sort dans la rue il entend autre chose... comme si tu dépensais ton énergie pour rien »...

Le logement, quelle que soit le niveau de confort et de commodité qu'il offre, reste malgré tout, l'une des priorités des femmes et l'une de leurs principales préoccupations. Le coût 'd'un abri' se situe entre 600 et 1000 dirhams.

Pour les femmes en activité professionnelle, le loyer et les services de garde absorbent généralement entre 50 et 80% des revenus.

Les revenus évoqués en situation d'activité professionnelle se situent entre 1200 et 2500 dirhams¹⁰. L'intervalle relativement large entre les différentes rémunérations distingue les femmes entre elles, à différents niveaux d'adaptation sociale et de priorités.

L'**itinéraire de celles sans activité** est représenté comme particulièrement chaotique, alternant activités de bricolage¹¹, à des périodes creuses associées à une 'apathie globale' et à un 'laisser aller' : l'aide est susceptible ponctuellement, de provenir de tiers, voisins, connaissances, partenaires, anciens, nouveaux.

Ici le plus souvent, le loyer se cumule et devient sujet majeur. Confrontées à la nécessité de l'alimentaire, de l'eau, de l'électricité, les femmes tendront dans cette situation à rendre compte d'une désorganisation globale des 'dépenses' et du type de 'gestion' mis en place : les finances se gèrent en fonction des apports journaliers et ne permettent pas de prévisions en dehors de celles, nécessaires au quotidien.

L'itinéraire global décrit à ce niveau de précarité présente un risque élevé d'abandon de l'enfant ou de son exclusion précoce, sociale, scolaire, et des perspectives pour la mère, associées à la rue, à la mendicité, réelle, déguisée, et à la prostitution.

Comme évoqué, le secteur associatif est susceptible ici de s'offrir comme alternative à la rue pendant une période liée à l'urgence : cependant l'absence, de 'maisons de transition' de 'première et de seconde étape', de garderies, 'empêche' les femmes de se concentrer sur leur indépendance économique.

La garde de l'enfant

La garde de l'enfant, indispensable dès lors que la femme est en activité professionnelle, coûte entre 400 et 700 dirhams mensuels.

L'écart se justifie, dans le discours des femmes, par 'la qualité' de la garde et le potentiel de confiance qu'un prix plus élevé est susceptible de susciter.

¹⁰ L'item 2500 dirhams est cependant faiblement représenté. 1200-1500 dirhams ont été les rémunérations les plus fréquemment évoquées.

¹¹ Terme désignant à la fois la prostitution et l'exercice d'un emploi journalier de domestique à la criée.

Une garde à 400 dirhams peut se traduire (dans les propos des mères) par une baisse de la qualité globale¹², et se trouve davantage représentée chez les femmes dont le salaire n'excède pas 1500 dirhams.

Pour celles, en revanche, dont le salaire atteint 2500 dirhams, le coût de la garde est proportionnellement plus élevé (pouvant atteindre 700 dirhams), ce qui mène à considérer qu'une augmentation du salaire des femmes se traduit essentiellement en faveur d'une 'amélioration' de la condition de l'enfant.

Un système de garde approprié proche du lieu de résidence, constitue l'une des attentes majoritaires des femmes.

Le service de garde assuré par l'association, 'réservé' à des femmes prises en charge dans le cadre de programmes, se perçoit comme un des 'plus grands signes de discrimination'. Le service de crèche, assuré par une 'entité crédible, reconnue' a ici une valeur 'sécuritaire' sensiblement plus élevée que celle offerte par des personnes dont les niveaux de vigilance varient, de l'une à l'autre, d'un 'coût à l'autre'. En dehors d'une assurance qui pourrait se traduire par une certaine stabilité chez les mères, ce service attendu offrirait en outre la possibilité d'économiser une somme non négligeable au regard des moyens disponibles ou salaires perçus.

En tout état de cause,

- Un salaire de 2500 dirhams se décrit comme permettant de résoudre les problèmes du logement, de l'alimentaire et de la garde de l'enfant essentiellement. Si aucune économie possible n'est décrite ou entrevue, le revenu permet toutefois de pourvoir à des besoins majeurs. Les femmes tendent ici à décrire des comportements plus fréquents de maintien de l'emploi.
- Un salaire entre 1000/1200 (femmes de ménage) et 1500/1800 dirhams (ou employées de cafés, de snacks) est de manière dominante associé à des thématiques de survie, de l'enfant en particulier. La versatilité de l'emploi est souvent associée à ce type de revenu.
- Le contrat de travail, les droits sociaux de base, (sécurité sociale, congés, maladies...) sont quasiment absents : ils se retrouvent une fois sur 20 chez les femmes en activité professionnelle.

« Quand tu demandes la CNSS et les papiers, on te renvoie en disant on va te rappeler, et on ne t'appelle pas » ; « nous on est sous-estimées et vous voulez qu'on demande nos droits ? » ; « On te dit, nous on veut faire une bonne action pour toi et tu viens nous demander des papiers » ; « moi, ils m'ont dit c'est l'association qui nous a demandés de te prendre, nous on a juste voulu faire du bien » ; « Sodexo, ils te disent : nous, on t'a rendue service, tu n'es qu'une fille de l'association...comme si une fille de l'association, c'était une insulte...une fille de l'orphelinat »... (!);

¹² « Le premier jour mon fils a eu la lèvre mordue et le deuxième il était trempé » ; « moi je le trouve avec les même couches du matin, dans un état de saleté lamentable » ; « des fois elle lui donne un sirop pour l'endormir » ; « la nurse a beaucoup d'enfants, elle n'a pas d'expérience, c'est juste une femme qui garde les enfants des autres ».

« Ils disent que c'est juste l'association qui les a suppliés de te faire travailler...alors moi, pour éviter encore d'entendre ça, je suis partie chercher un autre travail »... » ; « Nous on n'a pas la force pour se défendre »...

- L'aide financière fournie par l'association n'excède pas trois mois généralement, varie d'une 'époque à l'autre' (entre 1200 et 1600 dirhams) et décline progressivement¹³. L'accompagnement social se traduit également par des soins médicaux souvent nécessaires lors de l'accouchement : médicaments, analyses, bilans, examens médicaux (en externe et en interne), destinés au nouveau né, à sa mère accouchée, sont pour certaines d'entre elles, réglés par l'association.

Le lait du nourrisson, bébé, est fourni aux mères en activité professionnelle et/ou après l'étape de l'allaitement naturel. Cette aide sociale, décrite comme insuffisante au regard des besoins, est à la fois salutaire en termes d'urgence et de survie, et 'angoissante' : demain, comment faire ?

- La pression exercée sur les femmes est telle qu'elles se contentent en général du premier emploi venu, 'disponible, accessible' : une enseignante, titulaire d'une licence, expérimentée 'mais' exclue, rejetée par son milieu professionnel, renvoyée également de son domicile 'pour cause de maternité célibataire', se verra ainsi un jour dans l'obligation d'exercer en tant que domestique.

« La première fois que j'ai quitté Insaf, j'ai travaillé à 200 dirhams (semaine), avec 200 dhs tu dois payer le loyer, il faut se nourrir, acheter les couches, l'eau, l'électricité et la garde ...je payais 600 dirhams de loyer, je ne sais pas jusqu'à présent comment j'ai traversé cette période »

¹³ L'aide du premier mois comprend les frais d'installation et 'est plus élevée'.

4- La place et le rôle de l'emploi

Pour un grand nombre de femmes rencontrées, exclues de leurs familles, la quête d'inclusion familiale, de légitimité et de reconnaissance de l'enfant, se décrit comme processus qui les accapare et contrarie leur potentiel d'intégration durant des années.

'En raison' de cette polarisation autour de 'fondamentaux' perdus, de 'l'énergie qu'ils accaparent', l'emploi prend place comme devoir, obligation, charge, supplémentaires, et rappel du 'sacrifice', de leurs, itinéraires, conditions et statuts.

L'emploi se conçoit en conséquence, et le plus souvent, comme un impératif lié aux exigences de survie, une nécessité au regard de leur 'solitude et de leur abandon', un moyen de 'dépanner', contrer les perspectives de rue, rarement comme outil de 'réparation', objet d'intérêt, moyen de valorisation de la personne, ou de conquête d'autonomie.

Aussi, et en dépit parfois de formations préalables et d'un suivi effectués à cet effet, l'emploi tendra t-il à se maintenir un certain temps, se relâcher, s'interrompre, se rejeter, se reprendre, se modifier, se disqualifier...pour des mobiles à la fois internes aux populations, et externes, associés à des critères de réalité et de conjoncture.

Une action dirigée essentiellement sur la lutte contre ces 'critères de réalité et de conjoncture', permet certes aux femmes de se maintenir un certain temps, mais s'avère souvent insuffisante pour insuffler une dynamique durable et se traduire par un changement en faveur d'une autonomie réelle.

En effet, l'emploi assumé par les femmes est souvent présenté comme discontinu et/ou ayant un caractère sporadique : une stratégie d'accompagnement adaptée se traduira 'nécessairement' par une lutte contre les attitudes qui freinent l'insertion financière durable et l'autonomie des femmes.

L'apport du secteur associatif se perçoit comme aide majeure, destinée à des impératifs d'urgence, au degré de précarité des femmes, et à la prévention de la marginalisation 'totale'. Cet apport se représente également comme une 'prothèse de durée et à efficacité limitées'.

« Ceux chez qui on va à INSAF, si tu demandes pourquoi 1300dhs, ce n'est pas suffisant, elle te dit c'est juste pour vous dépanner, c'est ce que l'association vous donne » ;

« Moi ça ne me suffit pas pour le mois, ça fait 11 jours que j'ai touché l'argent, et je n'ai plus que 100dhs...quand je dépense 5 dirhams je réfléchis à chaque centime » ;

« Le premier mois, ils m'ont donnée 1200 dhs mais après 1000 dhs, pour tout le monde c'est 1000 dhs » ; « 1500 dhs, y en a qui ont 1500 dhs et d'autre 1200 dhs... » : « A moi, ils m'ont donné 1600dhs ...donc mieux que 1000 ...mais juste le 1^{er} mois, ça diminue...et tu donnes au courtier » (pour trouver un logement) ;

« Ils ont donné à cette dame 1300 dhs, moi j'ai eu 1050 dhs, bouteille à gaz incluse, et quand tu cherches une chambre à louer, il faut payer le courtier » ;
« Va savoir pourquoi ils lui ont rajouté les 200 dhs » ; « moi, parce que ça inclut les couches » ;
« Excusez moi, les associations nous offrent juste une aide, c'est juste pour nous dépanner en attendant de trouver quelque chose, eux ils reçoivent des demandes chaque jour » ;
« Moi ils ne m'ont pas retenue mais ils m'ont donné 1500dhs, et ce n'est pas permanent, mais nous on veut que ça soit durable » ;
« Nous on est seule(s) on a besoin d'une aide permanente, c'est de ça qu'on a besoin... même si on travaille, ça ne nous suffit pas »...

QUELS BESOINS EN NUMERAIRE ?

L'ensemble des discours de populations s'inscrivent donc dans un contexte de besoins supérieur à l'offre proposée, par le secteur associatif (une aide temporaire et circonscrite dans le temps) ou à travers un emploi, dont le plafond dépasse exceptionnellement 2500 dirhams¹⁴ .

Une vie digne et adaptée aux besoins des femmes rencontrées se traduit souvent par 'loger, manger à sa faim, assurer la garde de l'enfant, sa scolarité plus tard, le vêtir, lui acheter des choses pour jouer, le sortir de temps à autre comme tous les enfants'....

Cette 'vie digne', quasi totalement focalisée sur les besoins de l'enfant, nécessite dans les propos des femmes, un minimum de 4000 dirhams mensuels.

¹⁴ Dans le diagnostic précédent et celui-ci, des exceptions avec des salaires de 2800 dirhams plus souvent identifiés en région nord (Tanger) ou Casablanca (3000 dirhams, une fois chez une enseignante qui cumule deux activités). Le cumul d'activité quelquefois cité dans les propos des femmes, est susceptible de voir le salaire dépasser 2000 dirhams.

SYNTHESE

L'ensemble des données d'étude signale l'existence d'une série de paramètres qui interagissent à des degrés variables et différenciés en fonction des situations, pour inscrire la question de l'intégration des femmes dans un contexte préalable et particulier.

Ce contexte a été considéré comme opérant activement pour permettre, faciliter, ralentir ou freiner la dynamique globale en faveur d'une insertion professionnelle réussie dans la durée.

Par ailleurs si la demande d'accompagnement reste globalement la même pour toutes les femmes en situation de maternité célibataire, la priorisation des besoins est, elle, associée, à la 'qualité, familiale, non familiale' de l'intégration dont elles disposent. En conséquence le travail de renforcement mené en parallèle en vue d'une insertion professionnelle réussie, nécessitera d'être différencié en fonction des populations.

Une évolution de la demande et un 'réaménagement' des priorités s'effectuent en outre, en fonction de considérations liées à l'âge de l'enfant, fixant différentes étapes :

- La grossesse et l'accouchement, associés à l'urgence, définissent des besoins prioritaires d'hébergement, d'alimentation et de soins médicaux : ces moments définissent la première étape évoquée par les femmes, souvent liée à la nécessité de survie ;
- La seconde étape définit dans le discours des femmes, l'existence de la dyade mère enfant de la naissance à l'âge de deux ans : il s'agira ici pour les mères à la fois d'assurer les premiers besoins évoqués mais aussi d'acquérir les apprentissages nécessaires pour une vie à deux en assumant une série de responsabilités liées à l'enfant.

Assumer l'idée de la maternité célibataire, de ses conséquences sociales, familiales, et gérer la responsabilité matérielle, psychologique constituent à ce niveau, les défis principaux. Cette étape sera considérée comme cruciale dans la mesure où elle s'associe à de nombreux risques, pour la mère, pour l'enfant : risques de capitulation des femmes, d'abandon de l'enfant, risques d'exclusion, risques élevés de 'défaillance de la santé' de la mère, de l'enfant.

L'ensemble des risques évoqués ont été appréhendés comme ayant une incidence relativement considérable sur les capacités d'insertion professionnelle des femmes.

- Les étapes qui suivent, âge de l'enfant entre deux à huit/ neuf ans, âge de la préadolescence et de l'adolescence, évoquent notamment des besoins de consolidation d'un équilibre décrit comme fragile. Les risques évoqués ici sont relatifs à la précarité financière de la dyade mère enfant, de son exclusion sociale et/ou 'familiale définitive'.

Les risques concernent aussi des perspectives relatives à la déscolarisation de l'enfant, à sa désocialisation, à son équilibre psychologique, voire à sa santé mentale.

Madame L rencontrée dans le cadre d'un échange individuel, évoque une scolarité normale jusqu'au baccalauréat, année de sa grossesse, ce qui la mènera à se diriger vers l'association. Elle y sera hébergée pendant une durée de trois mois et bénéficiera d'une 'formation crèche'.

L'association favorisera par ailleurs l'intermédiation de L en faveur d'une insertion au sein de sa famille. L'enfant sera gardé par sa grand-mère pendant une durée de trois années et L se concentrera sur l'emploi. Trois années plus tard, excédée par les difficultés rencontrées avec ses frères et sœurs, elle décide de 'migrer' d'un village à l'autre, et habiter seule avec son fils, aujourd'hui âgé de dix ans. Au cours de l'échange avec la jeune femme, les difficultés de relation avec sa famille et celles notamment rencontrées avec l'enfant 'cloîtré, replié sur lui-même et en échec scolaire' constituent l'essentiel de ses difficultés.

L'emploi ? De nombreuses relances seront nécessaires pour lui faire aborder le thème de l'insertion professionnelle : la formation acquise pendant son séjour en milieu associatif, conclue par « juste une attestation qui n'a pas valeur de diplôme » ne se décrit pas comme ayant favorisé une insertion durable dans le marché de l'emploi.

L a connu un parcours professionnel relativement perturbé : des expériences multiples, diversifiées, des interruptions, ruptures, et des reprises essentiellement commandées par la nécessité. L a travaillé comme garde d'enfant pendant trois ans, expérience la plus durable, puis pendant une période de trois semaines : la jeune femme ne parviendra pas à délimiter/imposer des frontières entre l'activité de domestique et celui de nurse, une des raisons pour lesquelles elle changera de secteur.

L exerce ensuite dans les cafés, dans le secteur textile, et un temps, comme secrétaire. Là aussi, 'balayer, passer la serpillère', sont susceptibles de faire partie de l'activité, ce que L finit par intégrer comme norme. Aussi, pendant les périodes de ruptures, elle exercera à de nombreuses reprises comme domestique à la journée, à la semaine.

Aujourd'hui elle est barmaid dans un café du douar où elle habite, louant une chambre à 650 dirhams, ce qui lui permet de considérer que le salaire qu'elle perçoit, de 2500 dirhams est correct, répondant aux 'fondamentaux' considérant sa situation. Interpellée par rapport au potentiel qu'elle détient à travers un certain niveau de scolarité, Madame L déclare l'avoir oublié, désappris.

Une amélioration possible de ses finances entrevue à travers la formation ? Des projets d'évolution professionnels ? L ne se plaint pas, plus, de ses conditions de vie, n'envisage pas de changement et n'exprime pas de demande à ce niveau : ses difficultés sont ailleurs, concentrées sur le devenir de l'enfant et sur la nature tendue des relations entre mère et fils au point que la violence se manifeste régulièrement.

Ces premiers éléments d'analyse rendent compte de la complexité des liens entretenus avec la question de l'emploi : l'emploi est ici, fortement relié à la solitude des femmes, à leur situation d'exclusion, à leur souffrance vécue, aux discriminations subies et au rejet, à leur détresse financière et sociale, à leurs histoires, à leurs apprentissages en tant que femmes, à leurs liens avec l'enfant.

Ils invitent en conséquence, à la mise en place d'actions conjointes en vue,

- D'offrir à travers la formation et l'activité professionnelle, une alternative non seulement à la précarité et à l'exclusion, mais à des perspectives de normalisation de l'intégration sociale ;
- De figurer un champ de possibilités susceptibles d'opérer pour 'réparer', 'stimuler', 'reconstituer' les déficits, réels, imaginés, objets de 'plaintes multiples et permanentes'.

Ces actions nécessitent en parallèle d'appréhender une position paradoxale des femmes, souvent représentée,

- Avec d'un côté une forme de 'dépendance psychologique' qui appelle à un soutien renforcé et durable.
- Avec de l'autre, des attitudes de rébellion qui se refusent à de nombreuses situations considérées comme contraignantes.

'Dans le présent' et dans un registre d'évaluation qualitative,

- Deux femmes sur dix offrent un potentiel d'insertion relativement accessible à l'emploi et à une autonomie financière qui protège la dyade mère/enfant de la précarité.
- Trois femmes sur dix offrent un potentiel amoindri mais s'avèrent disponibles pour renforcer leur processus d'autonomie et subvenir à des besoins majeurs.
- Cinq femmes sur dix présentent des difficultés importantes qui limitent sensiblement leur potentiel et nécessitent un accompagnement soutenu à différents niveaux.
- Pour toutes, les conditions susceptibles d'assurer une vie digne avec l'enfant dans la durée, ne sont pas remplies.

CHAPITRE SECOND

PERCEPTIONS, USAGES, EVALUATIONS

DE LA FORMATION ACQUISE EN MILIEU ASSOCIATIF

PERSPECTIVES ENTREVUES, OFFERTES, EN MATIERE D'EMPLOI

Les éléments d'analyse décrits dans les précédents chapitres, invitent à considérer en préambule :

- Que 'seul' un processus d'accompagnement global et spécifique, des femmes, de leurs enfants, est susceptible d'offrir les conditions d'une insertion professionnelle réussie, durable, et par conséquent, d'une intégration possible en société ;
- Qu'en conséquence, la **nature** des propositions, de formation, d'emploi, est relativisée dans les représentations des femmes : il s'agira pour elles, non pas d'un emploi 'motivante, épanouissant', mais d'une activité professionnelle perçue le plus souvent comme nécessaire, souvent contraignante. L'espoir formulé se focalise sur le potentiel d'amélioration du revenu des femmes par l'emploi et de son impact sur le quotidien de la dyade mère enfant.

Comme signalé, les besoins identifiés restent relativement affaiblis par la réalité des vécus de femmes et s'expriment généralement sous forme de demande de 'propositions venues de l'extérieur'.

Ces éléments invitent donc à des actions qui tiennent compte non seulement des évaluations relatives aux formations effectuées, relatives à des besoins formulés, mais aussi, de propositions nouvelles qui les propulsent dans un autre champ de possibilités que les femmes nécessiteront d'expérimenter 'pour y croire'.

I- L'EMPLOI

Par rapport à l'activité professionnelle les femmes se différencient entre elles, en fonction des paramètres suivants : niveaux de connaissance globale, absence ou présence d'une activité professionnelle antérieure à la grossesse, expérience acquise dans le domaine de l'emploi, dans un secteur particulier.

A- L'emploi de domestique

L'exercice d'une activité de domestique, reste dominant ici¹⁵, et largement représenté : il s'agira pour les unes, d'une pratique quotidienne, rémunérée à la semaine, au mois, et pour d'autres, d'un emploi journalier, discontinu, à la 'cricée des domestiques' ou organisé auprès d'une clientèle plus ou moins fidélisée.

C'est précisément cette activité représentée par les femmes comme la plus dévalorisante, qui se perçoit en même temps comme étant la plus accessible en raison de diverses considérations évoquées précédemment.

L'emploi de domestique est par ailleurs attribué d'images qui le positionnent dans deux registres antinomiques :

- Le registre de la liberté directement ou indirectement formulé : « Je travaille quand je veux » ; « le temps m'appartient » ; « je peux gérer mes contraintes » ; « j'ai le sentiment de maîtriser quelque chose » « toutes les maisons me sollicitent et font appel à moi » ; « les bourgeoises ne sont rien sans moi », « tremblent quand je ne suis pas là pour les délester de la corvée du ménage » ;
- Le registre de l'asservissement manifestement exprimé « elles t'exploitent », « elles te font faire le ménage et la cuisine », « elles t'utilisent à fond » ; « quand elles te prennent au jour, elles te font faire le travail de la semaine » ; « elles te rémunèrent comme elles veulent », « pour elles tu n'es rien » ; « tu ne vauds rien », « tu bats la serpillère du matin au soir » ; « tu trimes ».

Aussi cet emploi de domestique nécessite-t-il d'être valorisé à la fois par une application des lois qui régularise l'activité et ses modes de rémunération et une stratégie de formation en mesure de le pourvoir en technicité et professionnalisme, et de lui accorder de la 'valeur'.

Considérant néanmoins la réalité actuelle de la domesticité au Maroc et les conséquences qu'elle induit en matière d'images et de représentations, la 'profession' sera elle-même considérée comme une entrave à la capacité d'insertion sociale des femmes et à leur valeur perçue.

¹⁵ Femmes en situation de maternité célibataire, 'sélectionnées' par le secteur associatif

Il s'agira ainsi, dans le cadre d'une stratégie axée sur l'insertion professionnelle des femmes, 'd'extirper' une majorité d'entre elles d'un emploi qui renforce une déconsidération dans laquelle elles s'établissent dans la durée et limite sensiblement leur potentiel d'intégration dans les, court et moyen termes.

L'analyse des données d'étude conduit en conséquence à inviter les acteurs en premier lieu, à 'sortir' les femmes d'un état permanent de domesticité au contenu complexe, à la fois 'attirant et révoltant', 'disponible en quantité et faiblement rémunéré', 'commode et incommode', en leur proposant des alternatives.

B- Employées, ouvrières

Si l'emploi de domestique est décrit comme dominant ici, des femmes au profil professionnel différent existent cependant :

- Certaines d'entre elles ayant auparavant acquis un niveau d'éducation secondaire ou supérieur, peuvent se voir offrir des emplois d'enseignantes, d'infirmières ou aides soignantes permettant à la fois une forme de stabilité de l'emploi et un niveau de rémunération 'supérieurs'.¹⁶
- **Restauration** : en dehors de certaines femmes recrutées dans des structures organisées dans ce secteur, la plupart de celles qui sont en situation d'emploi, évoque une activité sous rémunérée et/ou insuffisante pour assurer l'existence de la dyade mère enfant.
- Diverses fonctions de la catégorie 'employée' sont assurées par les femmes rencontrées : serveuses, aides, femmes cumulant plusieurs tâches dans les snacks et cafés ; ouvrières (textile dominant), employées de hammams, (gommage) ou femmes exerçant des activités discontinues, sporadiques, de vente, de vêtements, de légumes, de produits de consommation 'faits maison'...

C- Modalités et exigences associées à l'insertion des femmes par l'emploi

En dépit d'un ensemble de difficultés associées au statut de la maternité célibataire, aux conséquences qu'elles entraînent à différents niveaux de leur dynamique vitale, malgré les aptitudes pédagogiques, professionnelles de certaines d'entre elles, l'argent (surtout), l'emploi, restent appréhendés comme facteurs majeurs d'insertion et de réduction du stress.

Par ailleurs et quels que soient les niveaux préalables d'éducation ou d'expérience professionnelle, l'emploi est présenté comme une activité nécessitant un renforcement :

- Directement auprès du marché de la demande, en améliorant les capacités globales des femmes, en renforçant l'estime d'elles-mêmes, en les formant à mieux 'parler', 'se présenter', valoriser leur parcours professionnel, et en leur offrant une aide active, soutenue, en vue de leur insertion, en effectuant un suivi à ce niveau à des fins de prévention ;

¹⁶ Ne dépassant pas au sein des populations rencontrées le salaire de 3000 dirhams, un salaire représenté comme insuffisant pour satisfaire à l'ensemble des besoins.

- En préparant les femmes à mieux affronter le marché de l'emploi à travers une formation appropriée, qualifiante, permettant de leur assurer une vie digne avec l'enfant.

Au regard de l'ensemble des propos évoqués lors de cette étude, dans le présent, l'existence d'une vie digne avec l'enfant à travers l'emploi, est encore loin de la réalité des femmes.

II- EVALUATION DES FORMATIONS ACQUISES, DISPONIBLES

Les évaluations des formations fournies par l'association tiennent compte des apprentissages les plus souvent évoqués, de cuisine, couture, coiffure. Ces formations se trouvent par ailleurs représentées de manière invariable dans un nombre 'assez considérable' d'associations de droit y compris féministes. Le secteur paraît ainsi contribuer sensiblement et indirectement au maintien de l'informel et aux arbitraires qui lui sont attribués.

- Les services de crèche, inconnus des unes, connus des autres des femmes rencontrés, sont présentés soit comme anciens, ayant eu cours, soit comme nouveaux, 'parus, disparus' ;
- En outre, les formations effectuées à l'extérieur, restent très peu évoquées au sein des populations rencontrées. En dépit de leur faible représentativité¹⁷, des expériences ont été relatées de formations prises en charge par le secteur associatif, attribuées à des jeunes filles définies comme ayant un niveau préalable d'éducation 'suffisant' et une volonté d'apprentissage 'avérée'.

Dans ces évaluations effectuées également, et comme évoqué précédemment, les critères de choix se formulent 'par défaut' : il s'agira ici, d'un moyen susceptible de conduire à un emploi rapide dans l'objet essentiel « de dépanner » ; là, d'un moyen fourni susceptible d'enrichir l'expérience des femmes sans qu'il soit cependant accompagné d'images associées directement à l'emploi. Les premiers critères d'image associés à l'emploi sont la nécessité et la contrainte.

Ces évaluations renvoient par ailleurs et dans leur ensemble, à des difficultés évoquées, relatives au niveau de qualification fourni, au regard des aptitudes des femmes, d'exigences répondant à des critères d'employabilité et des 'attestations' qui les accompagnent.

Ainsi une formation 'frappée du seau d'Insaf' se percevra-t-elle davantage comme frein, difficulté supplémentaire, que comme avantage pour deux raisons principalement :

- Une formation de base insuffisante par rapport à des exigences d'employabilité, non qualifiante et méconnue du monde de l'entreprise ;
- Une formation qui présente le risque de se traduire par des attitudes discriminantes chez l'employeur et de 'chantages à la maternité célibataire'.

¹⁷ Trois situations au total seront évoquées au cours du travail de terrain de cette étude, concernant 'd'autres femmes' non rencontrées.

« Ils te disent les filles de l'association, ils te voient toujours comme s'ils te faisaient du bien, de la charité...des fois ils te le disent en face » ;

« Ils doivent enlever Insaf, ça nous dérange, les gens te regardent d'une façon méprisante, ils ont ce regard sur toi qui ne change pas » ;

« Des fois, ils te disent insaf, qui c'est ? Nous on ne connaît pas, pour nous ce n'est pas un diplôme » ;

« Nous on a besoin d'un vrai diplôme, parce que l'association, c'est juste quelque chose pour te dépanner... » ;

« Ce n'est pas comme une formation de l'Etat, quand tu viens d'un organisme de l'Etat, ils savent, et ils te considèrent plus » ;

« Une formation de l'état, elle est solide, elle dure un an et elle te permet d'avoir un travail qui te ramène l'argent pour vivre...l'association c'est juste pour dépanner »

Tenant compte de ce contexte préalable de représentations et de motivations, un ordre se dessine cependant de façon manifeste dans les évaluations effectuées relatives aux formations, avec des préférences, avec des perspectives différenciées par rapport au potentiel qui leur est attribué en matière d'employabilité.

1- LA FORMATION CUISINE... POUR SOI

Cette formation est de façon visible, sensible, celle qui se représente comme la plus distanciée de l'activité professionnelle. L'enseignement fourni se perçoit davantage comme une 'activité cuisine'.

L'activité cuisine décrite reste parallèlement accompagnée d'images globalement positives, associées à l'attrait qu'elle exerce sur les femmes.

- L'enseignement confirme les femmes dans leur statut de femmes et les renvoie 'aux avantages' de leurs appartenances et représentations de genre.
- L'apprentissage permet aussi de rapprocher les femmes (des femmes qui se dévalorisent souvent) des autres offrant un certain équilibre d'images entre les unes et les autres au niveau des 'compétences féminines et ménagères'.

Néanmoins, les seules situations où la formation cuisine débouche sur un emploi sont celles évoquées par certaines femmes, faiblement représentées, qui ont auparavant exercé dans le milieu de la restauration notamment.

En dehors de ces situations, la formation en cuisine est majoritairement attribuée d'images qui la représentent comme un moyen de renforcer les capacités des femmes... 'à être femmes' (!).

La formation cuisine se conçoit en effet, davantage comme un outil servant à enrichir les connaissances, 'un moyen agréable de passer le temps' lors de l'hébergement, 'd'oublier les problèmes', de 'vaquer à des occupations généralement attribuées aux femmes'...cette formation se conçoit également comme un moyen de 'dédommager l'association, à travers l'effort et la participation, pour services rendus'.

Il s'agit également, dans les propos des femmes, d'un apprentissage utile permettant d'améliorer les acquis en vue d'un usage personnel et domestique.

Dans le contenu des images représentées à cet effet et en parallèle, la formation fournie par l'association se décrit comme 'basique', 'ordinaire', associée au quotidien et surtout à la nécessité de préparer chaque jour les repas des femmes hébergées au sein de l'association.

Cette formation est ainsi perçue comme ayant 'un caractère rudimentaire', associée à la faiblesse des moyens disponibles : des ingrédients 'sommaires', des moyens limités, la nécessité du quotidien, justifient dans les propos des femmes, la domination des recettes 'ordinaires', 'connues', dans la formation cuisine.

Les apprentissages acquis sont également appréhendés comme généraux, attribués d'un faible niveau de qualification professionnelle et de durée insuffisante.

Aussi la formation cuisine fournie par l'association est-elle le plus souvent accompagnée 'd'images emploi', conjuguées à l'activité de domestique, à un faible niveau de revenu, à une grande mobilité et à l'instabilité professionnelle.

« La cuisine c'est pour t'aider à bien cuisiner chez toi, tu apprends à faire des salades, des plats, ça peut toujours te servir un jour, si tu veux bien présenter les choses et cuisiner comme tout le monde toi aussi » ;

« Pour avoir un métier, tu choisis ce que tu veux (à l'association), mais pour la cuisine tout ce que tu as appris c'est bien pour toi » ;

« On n'a pas beaucoup de moyens, il faut des moyens, il faut du temps pour apprendre à cuisiner pour travailler avec... on fait parfois des gâteaux et des choses comme ça, quand Insaf reçoit des invités, sinon ça reste normal, la cuisine traditionnelle, pour tous les jours » ;

« Il y a normalement beaucoup de choses dans la cuisine, mais nous on n'apprend pas tout ça, d'abord parce qu'il n'y a pas le temps ni les moyens...apprendre à comment servir par exemple on l'a fait une fois...la cuisine, c'est plein de choses... la pâtisserie, c'est à part, un métier ; tu dois apprendre beaucoup de recettes, modernes et traditionnelles...la cuisine, il y a les salades, les plats, les recettes, chaque chose a sa spécialité...mais nous on n'apprend pas ça » ;

« Deux mois, trois mois, c'est trop court, en plus il y a des femmes qui se déplacent beaucoup, qui vont au tribunal, ou qui ne viennent pas parce qu'elles ont leur enfant malade, elles l'emmènent chez le médecin, ou quand elles sont aussi malades...des fois la femme s'absente tellement qu'elle n'apprend rien » ;

« La cuisine c'est bien pour les femmes, elles peuvent s'en servir chez elles, pour préparer des choses...moi j'ai toujours aimé la cuisine (et pour travailler ?)... non, non, pour travailler tu ne peux pas, il faut plus de temps pour ça » ;

« Nous, on cuisine, mais tu cuisines pour les femmes qui sont à l'association, tu es obligée de faire vite, tu apprends à mieux faire des choses simples que tu connais déjà... ; mais tu ne peux pas travailler avec... des fois tu peux dire à la dame qui t'emploie je sais faire la cuisine, mais elle va profiter de toi, et tu vas faire le ménage et la cuisine » ;

« Moi j'ai appris la cuisine, j'aime bien, ça me repose, mais elle ne m'a pas servie pour travailler, maintenant je suis inscrite en couture » ;

« L'association elle t'héberge, elle t'évite de te retrouver dans la rue, toi et ton fils, tu ne peux pas rester assise, au moins servir à quelque chose, faire le ménage, préparer la cuisine »...
 « ils nous aident, moi je me dis, au moins faire quelque chose, travailler pour les dédommager un peu de ce qu'ils font pour nous...et puis moi j'aime la cuisine, c'est pour ça que je l'ai choisie »...

La formation cuisine, une activité 'ludique', reposante, et un apprentissage valorisant qui développe les compétences 'traditionnelles', liées à la féminité.

Une formation de (trop) courte durée.

Une formation non qualifiante.

2- LA FORMATION COUTURE, POUR L'ACCESSIBILITE AU MARCHE DE L'EMPLOI

Les images représentées de la formation couture se distancient, elles, de l'agrément décrit précédemment et tendent à se traduire dans le discours par des critères qui renvoient davantage à l'adhésion à des principes de réalité.

- La formation couture présente 'la qualité' d'une conformité plus grande au marché de l'emploi et au développement du secteur textile au Maroc,
- La formation couture permet une diversité de l'offre qui propose à celles qui le souhaitent, la possibilité de multiplier la charge de travail pour un plus grand gain ;
- La formation couture se représente comme adaptée à une catégorie représentative de femmes, non scolarisées ou faiblement scolarisées.

Cette formation couture de 'courte durée', acquise au sein de l'association, est cependant, elle aussi, considérée comme insuffisante au regard du niveau de qualification requis pour permettre un revenu satisfaisant.

- La formation couture ne contient pas la panoplie de services associés à l'activité des usines textiles (emballage, repassage, pliage, piqueuse, surjetteuse...) mais ouvre une porte qui permet, avec l'expérience et la pratique, l'évolution professionnelle des femmes.
- La durée « trop courte » de la formation si elle permet parfois d'accéder au marché de l'emploi, reste insuffisante pour installer les femmes dans une fonction donnée au sein de l'entreprise au regard du process mis en place dans les usines : malgré 'une qualification' dans un domaine particulier, la femme recrutée nécessite de passer par des fonctions non apprises, et seules l'expérience et la pratique lui permettent d'évoluer.

La formation couture doit également être considérée au regard de la **versatilité de la demande**, de son **caractère saisonnier**, et de l'**arbitraire** généralement identifié dans le secteur.

- Le personnel, féminin dominant, souvent figuré comme potentiellement 'corvéable à merci', rémunéré à l'heure pour des tâches précises, est susceptible d'être sollicité ou 'remercié' à tout moment en fonction 'des commandes' et de considérations 'non professionnelles'. Cette possibilité d'utilisation de la main d'œuvre à la demande est susceptible en outre de permettre à des employeurs de ne pas souscrire aux exigences légales concernant l'emploi des recrues féminines : aussi, rares sont les situations où les femmes sont contractuellement liées à une entreprise du secteur.

Ces remarques inviteraient donc à en reconsidérer l'attrait global. En tout état de cause, une formation plus qualifiante, diplômante, reconnue, permettrait d'éloigner les femmes des pratiques arbitraires généralement évoquées dans l'exercice d'un emploi dans l'univers du textile.

« Tu peux aller dans n'importe quelle usine, et travailler les heures, comme piqueuse... travailler deux heures ici, et deux heures là bas..., et gagner de l'argent, l'essentiel c'est d'avoir un diplôme de couture » ;

« Mais le diplôme d'Insaf ils n'en tiennent pas compte, ils tiennent compte seulement de ce que tu as déjà appris dans les usines » ;

« Insaf ils te donnent un papier, ce n'est pas un diplôme » ;

« Tu travailles juste pour dépanner, tu fais ce qu'ils te demandent et tu oublies ta formation » ;

« Une chose qui te donne de quoi dépanner... en ce moment, la couture est demandée » ;

« Moi je veux bien qu'ils m'apprennent la couture, au moins je saurai faire quelque chose pour faire vivre mon enfant » ;

« C'est pour n'importe qui, je pense, moi je fais une formation dans la couture pour trois mois, ce n'est pas suffisant... je sais que je vais me trouver avec un manque de beaucoup de choses que je n'ai pas apprises » ;

« Normalement il faut 9 mois juste pour la piqueuse... surji (surjetteuse), et tout ce que ce domaine contient, on n'apprend pas tout ça avec Insaf, mais nous on cherche n'importe quoi dans la couture pour pouvoir travailler avec... nous on pense au salaire pour payer la chambre et donner à manger à notre enfant...pas à un métier qu'on aime ou qui est bien » ;

« moi j'ai appris la piqueuse à l'extérieur... j'ai bien appris, la vérité... j'ai commencé dans une usine elle ne me payait pas bien mais je me suis entraînée... et après j'ai commencé à travailler en usine...il y en a partout au Maroc ... j'ai bricolé dans les usines qui font les pyjamas...ça bouge un peu en hiver, mais j'ai arrêté, parce que des fois, quand ils ont une commande pour l'export et qu'ils n'ont pas fini, ils peuvent te garder jusqu'à 10 heures, minuit ou jusqu'au matin ... j'a voulu trouver un travail qui commence à 8 heures et finit à 19 heures...maintenant j'ai fait la formation cuisine à insaf, je fais un stage et on va faire un projet, moi et des filles, en cuisine »...

« Moi j'ai appris la piqueuse et on m'a dit (en situation d'emploi) tu vas faire les finitions » ;
 « Tu ne peux pas commencer par la surji (surjetteuse) même si tu l'apprends dans l'association, tu dois passer par plusieurs postes avant d'y arriver, parce que la formation que tu as eue n'est pas suffisante...il faut beaucoup plus de temps pour y arriver » ;
 « Le problème aussi, c'est que les sociétés travaillent par exemple le mois quatre, cinq, six, sept, huit, et après ils arrêtent, tu ne pars plus, tu attends ou tu fais le ménage » ; « après tu bricoles, obligé » ;
 « Cette année par exemple, il n'a pas plu et il ne fait pas froid, il y a des usines qui n'ont rien fait, et toi, tu dois aller ailleurs » ;
 « Et tu travailles sans papiers », « les papiers il ne faut pas en parler, sinon tu es foutue » ;
 « Tu travailles sans les droits et tu dois te taire, sinon le chef d'atelier il ne t'appelle plus s'il y a du travail...beaucoup de choses... » (Quoi ?) « Il y a beaucoup d'injustices, des comportements pas bien, tu dois te taire, baisser les yeux et travailler »...

La formation couture fournie permet quelquefois une ébauche d'insertion dans le marché de l'emploi. Cette insertion est toutefois loin d'être systématique car susceptible de se traduire par une recherche de longue durée, du chômage ou un redéploiement vers un travail de domestique.

- La formation couture fournie, offre une adaptation partielle au marché de l'emploi, au regard principalement, de la demande et du développement du secteur au Maroc.
- La formation couture permet dans le temps et avec la pratique, de se traduire par une rémunération évolutive.
- La formation couture contient dans les propos de femmes, un potentiel de créativité et de liberté. Ce potentiel ne se retrouve pas dans l'exercice d'une activité en usine.

La formation couture est parallèlement,

- Associée à une activité essentiellement destinée aux femmes,
- Associée à la versatilité de l'emploi : santé fluctuante du secteur textile en fonction de données conjoncturelles et d'aléas climatiques ;
- Associée à une activité genrée, 'redoutablement' genrée car renforçant l'exploitation des femmes, soumises à des pratiques illégales et à des comportements arbitraires.

3- LA COIFFURE PAR INCLINATION

Des trois formations principales fournies et décrites comme disponibles au sein de l'association, la coiffure apparaît clairement comme exerçant le plus d'attrait auprès des femmes rencontrées. Cet attrait évoqué sera plus particulièrement renforcé chez une population de mères 'jeunes', celles notamment âgées de moins de 30 ans.

Les propos évoqués, les réactions des femmes à cet effet, sont apparus intéressants à plus d'un titre :

- Ils figurent 'l'activité' à travers des critères essentiellement positifs et de propos qui invitent la notion de plaisir ;
- Ils associent la formation acquise à l'emploi ;
- Ils mènent aussi à réfléchir et analyser le contenu de ces critères ;

La coiffure se décrit comme une **activité agréable à différents niveaux, émotionnel, sensoriel, relationnel** : dans les propos évoqués, 'l'activité' décrite se figure comme n'engageant pas d'images liées à l'effort, au travail, aux contraintes et aux rapports de force dans les relations. Il s'agira davantage d'images et représentations associées au soin, à la relaxation, 'au temps des femmes', 'au corps des femmes', à la 'beauté des femmes'.

L'analyse des données d'étude indique que la formation coiffure est dotée d'un potentiel non contenu dans les deux formations précédemment évoquées :

- Elle éloigne les femmes d'une perception de contrainte souvent représentée dans leurs discours ;
- Elle se perçoit comme un apprentissage qui vise le rétablissement et la valorisation de l'image des femmes¹⁸.
- Par ailleurs entre deux Sujets, 'celui qui travaille et celui qui reçoit le résultat de ce travail', se décrit une relation peu habituelle en situation d'emploi : ici en effet, la complicité entre les deux prévaudrait pour obtenir le meilleur effet. Les propos des femmes tendent également à souligner l'existence d'un certain équilibre entre les intérêts des deux Sujets : l'un, en situation de relaxation et en attente de soin, se montrerait plus 'avenant' et plus disposé ; l'autre s'appliquerait (aussi) dans l'espoir d'obtenir un pourboire.

¹⁸ Le processus de réparation auquel renvoie la formation coiffure est apparu intéressant à 'exploiter' dans la mesure où les populations formulent souvent un 'vécu de perte'. De manière générale les activités de 'réparation' à différents niveaux, pourraient offrir des perspectives intéressantes.

Si le penchant pour la coiffure s'exprime généralement, il rencontre cependant une réalité qui en limite l'accès :

- La perception de faire une activité focalisée sur le corps et l'esthétique rencontre à la fois un attrait et une attitude qui le modère par une sorte de **résistance coupable**. L'activité se conçoit comme un rappel et une confirmation de la séduction pour des femmes qui 'ont déjà laissé parler leurs corps', avec des conséquences visibles et culpabilisantes. De nombreuses femmes tendront justement à la suite d'une 'grossesse illégitime' d'effacer toute trace de séduction en vue de donner lieu à une image de 'normalité féminine soumise'. Certaines d'entre elles diront avoir fait malgré elles le choix du rationnel représenté par la couture.
- La formation coiffure administrée au sein de l'association est considérée comme **destinée à un emploi faiblement rémunéré**, obtenu dans des 'petits salons'. L'exercice de l'activité est donc potentiellement lié à la précarité et à l'arbitraire concernant le statut d'une femme donnée dans un salon considéré, de sa rémunération et de ses horaires de travail. Les horaires pratiqués ici, 'élastiques et spécifiques à la profession', sont susceptibles de poser problème en particulier lorsqu'il s'agit de mères seules avec enfants, menées à gérer la question de la garde. La femme est susceptible également d'être destinée à une multiplicité de tâches, dont le ménage. Les petits salaires fournis au sein de 'ces petits salons' en modèrent sensiblement l'attrait au regard d'exigences de réalité.

Ces images se construisent donc en contradiction avec les espoirs évoqués d'exercer dans un salon « high class »¹⁹ qui 'semble contribuer au renforcement de la valeur des femmes'.

- La **formation** coiffure acquise se décrit comme '**basique**', **de trop courte durée et destinée à l'exercice de petits emplois**.
- Les différents domaines de l'esthétique entrevus à travers la formation coiffure ne sont pas enseignés à travers la formation.

La formation 'coiffure' voulue et considérée comme offrant un meilleur potentiel d'insertion intègre davantage d'acquis en rapport avec l'esthétique, du corps, du visage et du cheveu.

Ces 'éléments de réalité' conduiront donc des femmes à exprimer un attrait spontané avant d'opérer au 'choix de la réalité' à travers la formation couture ou à la facilité de l'emploi de domestique.

¹⁹ Terme souvent utilisé en opposition avec la réalité des emplois proposés.

A l'analyse, la formation coiffure a été considérée comme possédant une valeur symbolique positive qui la rend intéressante à exploiter, autant dans le processus de prise en charge des populations que dans les projets d'insertion.

Cette formation à forte puissance d'attrait nécessite donc de s'intégrer dans un cadre global d'apprentissage qui tienne compte à la fois des besoins de consolidation des apprentissages actuels, d'une ouverture vers d'autres voies du domaine de l'esthétique, et de la nécessité de préparer les populations à l'acquisition de certaines qualités requises dans le domaine : présentation, et tenue, langage, attitudes...

« J'aime la coiffure par exemple, parce que tu fais quelque chose pour que la personne se sente bien » ;
« C'est un métier pour que la femme soit coquette, et toi aussi tu dois être coquette » ;
« Tu la valorises et tu te valorises toi-même » ;
« Quand tu aimes quelque chose, tu donnes mieux moi j'aime la coiffure » ;
« Moi par exemple j'ai un diplôme de couture je n'ai rien fait avec, je ne l'aime pas, j'aime la coiffure » ;
« Je veux bien travailler avec... travailler dans un salon et après pourquoi pas faire mon salon » ;
« Dans les salons de coiffure, les femmes sont reposées, elles sont plus gentilles avec toi qu'à l'extérieur, elles sourient et toi aussi tu es à l'aise » ;
« Des fois vous discutez ensemble, comme si vous vous connaissiez » ;
« La femme quand elle est contente de ton travail elle te donne un pourboire » ;
« A insaf, quand le personnel vient chez moi pour le brushing et il me donne du pourboire tu peux acheter des choses avec pour ton enfant » ;
« Moi en une semaine j'ai appris à faire le brushing mais le problème... une fois tu quittes insaf ils savent que tu as passé juste 3 mois on te dit 3 mois ce n'est pas suffisant pour l'extérieur » ;
« Ce n'est pas suffisant pour avoir un bon travail et pour être compétente » ;
« Mais 3 mois, si tu veux travailler dans des salons 'class' ce n'est pas assez, donc tu travailles dans des petits salons » ; « tu prends un petit salaire et le problème n'est pas résolu » ;
« Et même le salon qui te donnera un petit salaire va te dire que la formation de 3 mois n'était pas suffisante » ;
« Mais ce qui aussi dommage... on n'apprend pas les autres choses qu'il y a des fois dans les salons de coiffure » ; « Esthétique, manucure, pédicure, c'est intéressant aussi » ; « massages, et le soin du visage, c'est bien aussi » ;
« Il y a quand même un problème pour l'enfant aussi, parce que les horaires ...des fois tu peux sortir tard, et même travailler le samedi et le dimanche, surtout dans les petits salons...donc il faut quelqu'un qui garde l'enfant et qui le fait bien ...alors toi tu dois calculer si c'est rentable avec le prix de la nurse qui va être plus élevé...elle prend 100 dirhams pour le dimanche »...

4- D'AUTRES FORMATIONS POSSIBLES : DOMAINES DE L'ASSISTANCE, DE LA GARDE ET DE LA 'REPARATION'

Ainsi qu'évoqué en première partie de ce rapport, le niveau des attentes des femmes a été identifié comme particulièrement limité : la possibilité de se projeter dans un avenir meilleur et de le construire est freinée à la fois par une culpabilité permanente et par une série d'obstacles qui se figurent comme majeurs. Aussi les formations constituant les attraits qui suivent viendront-elles non pas en spontané dans les propos de femmes, mais à la suite d'une incitation.

De manière générale, les formations qui se considèrent comme 'apportant un certain statut' et une certaine valeur aux femmes ne sont pas celles habituellement fournies. En revanche celles, associées au monde de l'éducation (garderies, crèches), de l'enseignement, au monde médical et paramédical, à l'accueil, à la caisse dans les commerces, grandes surfaces tendent à se placer en première position d'attrait des femmes rencontrées.

Elles tendent par ailleurs à renvoyer une certaine image de 'vie des femmes, organisée', avec une meilleure adaptation des horaires de travail à leurs contraintes, avec, aussi, des relations sociales relativement 'plus égalitaires' ('ou moins discriminantes'). Si l'emploi associé à ces formations se perçoit en effet comme valorisant 'en soi', il est susceptible de s'accompagner néanmoins (notamment dans les métiers de crèches et de garderies) de tâches de ménage et de salaires plus ou moins bas.

Les métiers associés à l'assistance médicale, paramédicale, sont eux, perçus comme donnant lieu à des relations 'moins arbitraires', offrant davantage de stabilité professionnelle et des perspectives d'augmentation de la rémunération initiale. Dans ces situations par ailleurs, la possibilité d'exercer conformément au code du travail (droits sociaux de base, sécurité sociale) est davantage représentée.

Les métiers associés à l'accueil, à la caisse en entreprise, se représentent à la fois comme statutaires et accompagnés d'un système de rémunération qui donne accès aux droits sociaux de base.

Les propos indiquent par ailleurs que ces métiers présentent l'avantage d'assimiler les femmes dans leur emploi en les mêlant à d'autres, non célibataires : l'inclusion décrite est à la fois statutaire et financière.

Ces métiers sont susceptibles néanmoins de se représenter comme 'intimidants' pour certaines des femmes analphabètes rencontrées, les plus âgées notamment : à côté d'une faible estime de soi, des aspects relatifs à la présentation générale, à la capacité de prendre la parole, se conjuguent au faible niveau d'éducation pour se considérer comme freins à la formation et à l'exercice de ces métiers.

Les seconds niveaux d'attrait visent la formation à des métiers de plomberie, d'électricité et de peinture : outre un potentiel entrevu d'adaptation à la demande, ces formations sont attribuées d'une large autonomie et d'une compatibilité à des contraintes spécifiques liées à la maternité célibataire. Ces attraits sont notamment formulés par une catégorie de femmes, 'jeunes et téméraires', ayant déjà exercé une activité professionnelle.

Ces emplois qui s'effectuent généralement 'chez l'habitant' sont envisagés dans le cadre d'interventions impliquant deux personnes (au moins) afin d'offrir un environnement de travail 'sécuritaire et rassurant'. Ces emplois se projettent notamment dans le cadre de projets.

Conclusions

Les formations acquises au sein de l'association offrent un faible potentiel d'insertion financière permettant une réelle autonomie des femmes et une sortie de la précarité.

Elles présentent néanmoins l'avantage de fournir les moyens d'une sortie de crise pour le court terme débouchant quelquefois sur l'accès à l'emploi.

Une grande porosité a été observée entre les différentes formations, chacune d'entre elles étant susceptible de mener vers un emploi nécessitant d'autres acquis (interdépendance des formations cuisine, couture, coiffure).

- Avantage : la formation acquise, même de courte durée, semble fournir surtout et plus qu'une adaptation du métier aux apprentissages, un certain élan pour 'aller vers l'emploi'.
- Limite : la formation acquise est susceptible dans une large majorité de situations décrites, de mener vers l'emploi de domestique ou 'se compléter' par des conduites prostitutionnelles.

'L'élan pour aller vers l'emploi' différencie les femmes entre elles : l'expérience professionnelle acquise préalablement, des éléments liés au parcours individuel et à la vitalité de la personne, différencient sensiblement les unes des autres.

Les tableaux ci joints donnent une synthèse des caractéristiques principales associées aux formations les plus fréquemment proposées et à l'emploi.

1- Formation cuisine

Formation acquise et/ou choisie	Nature des attraits et attributs	Contenu	Potentiel d'insertion professionnelle	Types d'emploi occupés	Evaluation globale et attentes
C U I S I N E	La formation valorise les compétences féminines.	Formation de courte durée.	Moyen Univers de la restauration.	Ménages fréquents à domicile. Ménages dans le secteur des services.	Formation de durée insuffisante.
	Valorise l' image des femmes en société. Une occupation utile.	Apprentissage des bases de la cuisine.	Insertion économique modérée à faible en fonction des emplois occupés (cuisine ou ménage) et des secteurs.		Attentes Formation d'une année. Un établissement de l'Etat avec un diplôme de l'Etat.
	Associée à un usage domestique et social dominants.	Des moyens rudimentaires déployés.	Un turn-over important.	Employées dans les snacks, bars, cafés, sandwicheries : vaisselle, ménages et/ou cuisine et/ou aide cuisinière.	
	Une occupation utile en période de grossesse ou d'accouchement.	Une cuisine de tous les jours pour les résidentes de l'association.	Droits sociaux rares. Arbitraire élevé.	Restaurants moins fréquents.	Contenu : cuisine, pâtisserie, services de table, d'accueil ; formation aux relations et à la communication.
	Un potentiel élevé d'échec d'insertion au niveau de l'emploi.		.		Potentiel perçu de conversion vers des projets individuels ou de groupe. Cuisine et/ou pâtisserie, 'moderne, traditionnelle'. Potentiel de sous-traitance pour des prestataires du secteur.

2- Formation couture

Formation acquise et/ou choisie	Nature des attraits et attributs	Contenu	Potentiel d'insertion professionnelle	Types d'emploi occupés	Evaluation globale et attentes
C O U T U R E	La formation est choisie en raison d'une adaptation à des principes de réalité.	Formation de (trop) courte durée. Insuffisante pour permettre l'autonomie des femmes.	Moyen Univers du secteur textile. Plus élevé lorsqu'une expérience préalable existe.	Ouvrières secteur textile. Quelquefois reconversion coiffure ou ménage.	Formation de durée insuffisante. Formation partiellement adaptée à la demande.
	La formation couture contient aussi un potentiel de liberté et de créativité.	Apprentissage des rudiments du métier. Une diversification relative.	Insertion économique moyenne. Une évolution possible avec l'expérience.	.	Attentes Formation d'une année. Un établissement de l'Etat avec un diplôme de l'Etat Contenu : une adaptation aux différentes fonctions en usine.
	Une occupation utile pouvant déboucher sur un emploi dans le secteur.	Une adaptation partielle aux exigences de l'entreprise.	Instabilité du secteur : changements fréquents, arrêts.	Une grande sensibilité du secteur à des éléments de conjoncture.	Une extension vers des métiers du stylisme et du modélisme. Un potentiel de conversion vers des projets individuels ou 'en duo'
	Un potentiel moyen d'insertion. Des reconversions possibles vers l'activité de ménage.		Saisonnalité. Température. Carnet de commandes. Droits sociaux rares. Arbitraire élevé.		Retouche. Coupe et couture. Façon moderne et/ou traditionnelle. Eventuellement sous-traitance pour des 'maisons de couture'.

3- Formation coiffure

Formation acquise et/ou choisie	Nature des attraits et attributs	Contenu	Potentiel d'insertion professionnelle	Types d'emploi occupés	Evaluation globale et attentes
C O I F F U R E	<p>La formation permet d'acquérir des connaissances pour valoriser l'image.</p> <p>Une activité qui apporte du plaisir : appel à des registres sensoriel et émotionnel.</p> <p>Rappel du corps cependant et de la culpabilité.</p> <p>Nécessite de dépasser les contraintes liées aux représentations et au regard des autres (coiffure métier de 'l'oisiveté et du dévergondage')</p> <p>Un potentiel d'insertion au niveau de l'emploi : petits salons de coiffure.</p> <p>Un potentiel entrevu de génération d'un projet individuel.</p>	<p>Formation de courte durée.</p> <p>Apprentissage des bases de la coiffure. Un contenu sommaire</p> <p>Des moyens limités.</p>	<p>Moyen et limité aux 'petits salons'.</p> <p>Insertion économique moyenne à faible en fonction des modalités de l'emploi et du statut au sein du salon.</p> <p>Pas de droits sociaux. Avantages : pourboires. Limites horaires de travail extensibles.</p>	<p>Aide : coupe, brushing, coiffure. Coiffeuse.</p> <p>Petits salons majoritaires.</p>	<p>Formation de durée insuffisante.</p> <p>Attentes Formation d'une année. Un établissement de l'Etat avec un diplôme de l'Etat. Adaptation de la formation aux attentes des 'grands salons'. Stages</p> <p>Contenu : coiffure, coupe, esthétique massage, manucure, pédicure...</p> <p>Accueil, caisse, communication, relations.</p>

4- Attentes transversales

Toute formation acquise contient un niveau d'attentes préliminaires et associées. Ces attentes se présentent comme modalités de renforcement et de réussite.

- Sécurité de logement. Garde de l'enfant assurée. Aide financière.
- Renforcement de l'estime de soi. (Déconstruction d'une dynamique d'échec active).
- Acquisitions : 'savoir-être', présentation, langage et communication.
- Education non formelle : cible des femmes non alphabétisées.

CHAPITRE TROISIEME

POTENTIEL D'ADHESION DES POPULATIONS A DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

I- AUTONOMISATION DES FEMMES PAR L'INTERMEDIAIRE DE PROJETS

Niveau préalable d'attentes

L'analyse des discours de populations laisse entendre que l'opportunité de s'autonomiser au moyen d'un projet correspond à des attentes d'indépendance souvent formulées par les populations : en matière d'emploi (mais pas seulement) 'tout dans leur discours' en effet, évoque les 'chaines multiples' dont elles souhaitent se dégager ; 'tout dans leurs attitudes' invite aussi à observer les rebellions qu'elles manifestent et les ruptures fréquentes qu'elles produisent en matière d'emploi.

Un projet à soi, pour soi, 'sans chaines associées et sans arbitraires' apparaît donc comme plus adapté à des besoins de liberté exprimés mais aussi à des contraintes liées à l'enfant.

Néanmoins cette possibilité ne sera pas formulée dans le discours spontané de la plupart des femmes rencontrées : seules certaines d'entre elles évoqueront à travers les métiers cités précédemment, de plomberie, électricité, mécanique, l'opportunité d'exercer une activité en libéral.

L'idée de projets portés par les femmes se heurte à une forte appréhension liée au déroulement de l'action, aux modalités de sa mise en œuvre, aux exigences de dynamisme qu'elle nécessite, au relationnel, au marché...

L'appréhension décrite concerne en parallèle la nécessité de gérer les contraintes du présent avec 'ses' charges incompressibles : loyer, nourriture, garde de l'enfant, soins.

Aussi l'autonomisation voulue à travers des projets individuels sera-t-elle caractéristique de la distinction des femmes entre elles. La population rencontrée a été en effet 'divisée en deux' à ce propos : un projet AGR soutenu par Insaf pour un groupe de femmes²⁰ servira ici et là à encourager les unes ou à déclencher des 'réponses d'obstruction' guidées par la peur chez les autres.

²⁰ Trois d'entre elles seront présentes lors des différentes réunions.

Attitudes

L'obstruction chez les unes,

- L'état actuel de précarité, de sous emploi, de chômage, la condition de domestique et l'âge apparaîtront à ce niveau comme des paramètres majeurs qui limitent sensiblement les capacités des femmes à se projeter dans 'une perspective projet'. Ici des résistances multiples viendront ponctuer les propos des unes, répondant aux perspectives de réussite avancées par d'autres femmes.

L'analphabétisme ou le faible niveau d'éducation, les difficultés de financement de l'activité et la nature des moyens, sont mis en avant comme arguments : ils seront associés à des exigences du présent (frais de loyer, alimentation, garde...) pour estimer l'opportunité présentée sous l'angle unique de l'échec.

Ici comme évoqué dans cette étude, les femmes sont essentiellement dominées par des contraintes de réalité qui les immobilisent dans leur présent. Tout projet se conçoit comme appartenant au domaine du risque et porteur d'instabilité concernant les (faibles) acquis.

D'autres femmes (près de la moitié) offrent néanmoins la capacité de se projeter dans un entrepreneuriat potentiel :

- Ces femmes sont davantage représentées dans des tranches d'âge de 20-30 ans et parmi celles ayant connu une certaine autonomie par l'exercice d'une activité professionnelle de quelques années.

Des projets à deux, trois ou quatre personnes sont envisagés notamment dans le **domaine de l'esthétique, de l'alimentaire, des services à la personne**. Les métiers évoqués précédemment de plomberie, électricité, mécanique se conçoivent ici plus facilement comme des **projets portés par un groupe**.

- D'autres femmes, plus âgées, formuleront notamment un attrait non négligeable pour des **projets individuels**, pour des raisons liées à l'autonomie qu'ils laissent entrevoir et des possibilités en matière de garde d'enfant. La perspective de demeurer chez soi et se conduire conformément aux 'femmes de la tradition' semble également intervenir dans les choix formulés.

La femme s'imagine ici chez elle, exerçant dans un emploi principalement lié à la **cuisine, à la couture, au négoce ou à l'esthétique**. Les métiers de la boulangerie, du pain, de la pâtisserie seront cités. Les activités de 'couture' concernent la retouche (items relativement nombreux) mais aussi la coupe et la façon ; elles évoquent aussi des activités en lien avec le tricot industriel.

Besoins

Les besoins formulés ici concernent la formation globale (technicité et savoir ; relationnel ; rudiments de gestion et de comptabilité) et les moyens, généralement une machine et/ou une avance pour assurer le démarrage de l'activité. Considérant néanmoins les 'nombreux' déficits exprimés par les femmes ces projets nécessitent un accompagnement soutenu pour aboutir à une insertion financière durable et 'aboutie'.

L'ensemble des projets cités se conçoit dans le cadre d'une préparation préalable et d'une aide externe soutenue à différents niveaux pendant une durée déterminée : le loyer, la garde de l'enfant, 'le minimum de frais pour assurer l'alimentaire' se perçoivent comme conditions préalables de réussite lors d'une première étape.

Aucun projet AGR décrit ne conçoit par ailleurs l'acquisition des moyens de lancement à travers un **crédit** auprès d'un organisme financier. A ce niveau de crainte et de résistance, 'l'option crédit' sera, à l'analyse, considérée comme possible lors d'une seconde étape consécutive au renforcement de la personne et à la hausse de son niveau de confiance.

Items

« Moi je veux faire la couture et faire un projet retouche, des cousins comme ça et je le vends » ; « moi, un projet de coiffure, un salon, mais il faut un local » ;

« Tu peux faire chez toi si tu as une chambre en plus, ... mais tu dois cacher au propriétaire, tu peux faire massage, la cire, brushing, tout ça mois cher » ;

« Moi je veux juste un local pour faire les retouches pour les gens, un petit local, il faut un peu d'argent pour commencer, une machine, piqueuse et surgi » ;

« A Casablanca tu ne peux pas trouver de local, c'est très cher » ;

« C'est très difficile de faire un projet, ça coute beaucoup d'argent » ;

« Il te faut au moins 40 ou 50.000 dirhams, juste pour le local, une avance de loyer...ensuite tu dois avoir une machine pour travailler, en plus de tout ça, il faut que ton enfant il mange tous les jours, et tu dois payer le loyer...deux loyers...tu ne peux pas risquer la vie de ton enfant en te lançant comme ça » ;

« C'est dangereux parce que nous on n'est pas libre(s) l'enfant tu dois lui donner à manger » ; « nous déjà on souffre avec ce loyer, si j'ajoute un autre moi je meurs » ;

« Moi je ne suis pas capable, je préfère avoir mon salaire à la fin du mois et au moins payer mon loyer » ;

« Nous au début, on a loué à 2000 DHS, on a donné une avance, de deux mois je crois, on va bientôt commencer » ;

« Moi je suis analphabète je ne sais ni lire ni écrire » ;

« Mais on peut s'entraider dans un projet avec des femmes qui savent lire et d'autres pas, avec des jeunes et des femmes plus âgées, chacune aide l'autre et comme ça on s'en sort » ;

« Nous on n'a pas trouvé de problèmes même si tu n'as pas fait d'études tu peux savoir beaucoup de choses » ;

« Nous on a beaucoup de problèmes, si on doit en plus ajouter celui-là on ne s'en sortira pas ; tu dois penser en plus qu'est ce que je vais gagner aujourd'hui ? Est-ce que je pourrai payer mon loyer à la fin du mois, non merci, je préfère un travail sûr » ;

« Moi je préfère quelque chose à la maison comme ça je reste à côté de ma fille » ;

« Avoir mon projet, ma fille et mon fils à mes côtés, c'est bien » ;

« moi je n'ai pas besoin de local, je peux me déplacer chez les gens, par exemple avoir un peu d'argent pour tenir quelques mois et un peu d'argent pour acheter de la marchandise que je peux revendre » ;

« Un crédit comme Amana ou Zagora (Zakoura)? Non jamais tu dois payer des traites...ils te prennent beaucoup d'intérêts » ; « c'est des voleurs, il y a des femmes qui sont allées en prison » ;

« Ah non si je dois prendre un crédit, c'est non, impossible... parce que tu ne peux pas tout gérer à la fois, seule avec ton enfant, le loyer, le lait les couches, la garde, le projet et les intérêts... moi je ne leur fais pas confiance, beaucoup de femmes se sont endettées » ;

« Moi le crédit ça me fait très peur, je ne peux pas, je n'ai pas envie d'aller en prison » ;

« La vérité, Madame, il faut que quelqu'un nous aide vraiment jusqu'à ce qu'on se dresse sur nos deux pieds, pas qu'il nous laisse alors qu'on boite encore, non, parce qu'après on va encore tomber...qu'il nous aide dans beaucoup de choses, qu'il nous facilite la vie jusqu'à ce qu'elle devienne facile, qu'il nous corrige quand on fait des erreurs jusqu'à ce qu'on comprenne bien... »...

SYNTHESE : ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Avantages :

- Autonomie de mouvements et liberté,
- Adaptation perçue à des contraintes spécifiques aux populations de 'mères célibataires',
- Réduction de la souffrance et du sentiment d'arbitraire liés à l'emploi,
- Adaptation à une vision traditionnelle de la femme au foyer, 'd'abord responsable du ménage et de l'enfant' ;

Limites

- Niveau d'incertitude perçue comme élevé,
- Contenu des obstacles évoqués : faible niveau d'éducation, absence d'outils et de moyens, exigences multiples du présent,
- 'Contenu additionnel' des obstacles identifiés : faible estime de soi, peur ; instabilité ;

Type d'adhésion

- Moyenne nécessitant un travail préalable d'incitation,
- Un potentiel plus élevé existe conditionné par un soutien à différents niveaux de confiance et d'exigences,
- Projets individuels : micro projets type TPE, à domicile, en couture, esthétique, coiffure, cuisine, boulangerie,
- Projets collectifs à 2-4 personnes : services traiteur avec ou sans cuisine, [neggafates], salon de coiffure et d'esthétique ; crèches, garderie, services à la personne (services de gardes d'enfants, de personnes âgées et/ou malades) ;

Exigences

- Des acquisitions spécifiques adaptées aux métiers,
- Des acquisitions générales : éducation, présentation, accueil, relations, négociations,
- Un travail de renforcement des capacités et de la confiance en soi,
- Un soutien financier pendant une période déterminée,
- Un accompagnement et un suivi de l'activité : soutenus lors d'une première étape, maintenus et sporadiques dans un second temps.

CONCLUSIONS

L'étude menée a permis d'identifier différents obstacles internes, externes aux femmes, qui entravent le plus souvent leur processus d'intégration professionnelle dans la durée et leur autonomie réelle.

Dans le présent, bien que considéré comme 'vital' l'emploi est majoritairement attribué de critères de contraintes et de discriminations qui en limitent la portée.

Des niveaux de qualification généralement insuffisants, voire inexistants, mènent au sous emploi, à l'emploi précaire, à un arbitraire 'conforté' par l'environnement social, politique et économique : les salaires fournis sont modiques à maigres, la plupart sans droits sociaux associés, et maintiennent les femmes dans une forme de précarité qu'elles connaissent déjà.

Les contraintes sont internes aux populations également : des parcours individuels 'encombrants', 'douloureux' tendent le plus souvent à rendre difficile l'investissement et la mobilisation nécessaires à une insertion sociale et financière réussie.

En fonction des populations l'insertion à travers l'emploi sera soumise à des critères positifs, négatifs, qui la rendent plus ou moins accessible :

- Le niveau préalable d'éducation, l'inclusion de la dyade mère/enfant au sein de la famille, l'exercice antérieur d'un emploi, se décrivent dans le présent comme des éléments de pronostic plus favorable et de 'meilleur' impact.
- En revanche l'exclusion du milieu familial, l'emploi exercé à un âge précoce, le faible niveau d'alphabétisation des femmes, l'âge et la multiparité seront identifiés comme des paramètres 'préjudiciables' à l'inclusion globale des femmes.
- Dans l'ensemble des situations, la nature des obstacles liés à l'intégration de l'enfant - ceux factuels et 'réels', ceux renforcés par les représentations, la culpabilité et 'l'imaginaire'- sont d'impact majeur. La complexité des relations à l'enfant, l'accaparement des mères par ce même enfant 'toujours saisi comme malade, exclu, discriminé, sans père', rendent ainsi nécessaire un travail préalable susceptible de favoriser une construction des deux Sujets, mère, enfant, en dehors de la sphère de l'exclusion.

- Dans l'ensemble des situations également, l'absence d'aide publique et de politique spécifique dédiée à cette forme de familles monoparentales, ne permet pas aux 'mères célibataires' de justifier d'un revenu minimal susceptible de les soutenir à un niveau ou à un autre.

(Seul) le secteur associatif intervient en direction des femmes en situation de maternité célibataire à différents niveaux et offre à certaines d'entre elles, la possibilité d'intégrer des programmes qui incluent un renforcement de leurs capacités et l'acquisition de formations susceptibles de les soutenir en vue d'une insertion en société.

Néanmoins, les formations les plus souvent disponibles en milieu associatif, couture, cuisine, coiffure, si elles sont susceptibles de se traduire par des emplois qui viennent en prévention des 'parcours de rue', ne se perçoivent généralement pas comme pouvant insuffler une dynamique suffisante pour se traduire par une inclusion sociale durable et 'aboutie'. L'emploi investi se conçoit généralement comme un moyen permettant la survie de la dyade mère/enfant, plus rarement comme un travail pouvant assurer une vie digne

A côté d'obstacles liés à la difficulté de prise en charge des populations, des limites spécifiques à la nature et au contenu des formations fournies ont été mises en exergue par les femmes concernées : formations de courte durée, 'non diplômantes, non qualifiantes' ; acquis élémentaires ; moyens et outils sommaires. Ces formations sont décrites comme davantage adaptées au marché de 'l'informel et de l'arbitraire'.

Quels que soient leurs contenu et nature, les formations citées sont susceptibles de mener vers un emploi de domestique, emploi largement dominant chez les populations rencontrées lors de cette étude.

Considérant les caractéristiques de l'environnement, l'emploi de domestique est associé à l'arbitraire et aux abus, à l'avilissement de la personne, à une rémunération insuffisante, dépourvue de droits sociaux et à l'instabilité. Aussi, toute stratégie visant l'insertion des femmes nécessitera-t-elle de tenir compte de ce 'potentiel de nuisance' de l'emploi de domestique sur les femmes, sur leurs dynamique et estime d'elles-mêmes.

Les femmes se retrouvent également employées dans le milieu de la restauration ou ouvrières dans le secteur textile : si ces emplois sont comparativement mieux rémunérés, ils ne décrivent que rarement comme permettant une vie digne.

Une majorité de situations rencontrées indique également que l'emploi dans ces secteurs d'activité se caractérise par une certaine versatilité de l'offre et une discontinuité de l'activité professionnelle. Des changements fréquents sont évoqués, avec des moments de ruptures et d'inactivité porteurs de risques et pouvant mener vers une 'régression professionnelle' à travers un emploi de domestique ou à travers des conduites prostitutionnelles.

La grande majorité des emplois investis est dépourvue des droits sociaux de base. Aussi toute stratégie d'insertion devra réfléchir à des perspectives visant le plaidoyer en faveur de l'application de la loi et auprès des femmes, leur renforcement en vue de revendiquer leurs droits

Comme signalé, le niveau d'attentes exprimées par les populations est particulièrement faible : les femmes se décrivent comme détournées du domaine 'du rêve' et davantage focalisées par le 'contraste de leurs réalités'.

D'une manière générale cependant des formations qui mènent vers des emplois de 'réparation' et/ou des emplois statutaires sont privilégiés : les emplois d'assistantes en crèches, garderies, écoles ; les emplois d'assistance liés au monde médical et paramédical ; les emplois de tenue de caisse, d'accueil, de vente dans les services ; les emplois 'indépendants' qui correspondent à certaines d'entre elles 'indomptables et méfiantes à l'égard des structures organisées'.

Les activités génératrices de revenus rencontrent des résistances liées au risque et aux craintes des populations : près de la moitié d'entre elles néanmoins exprimera une adhésion préalable à la 'perspective projet', en groupe, en individuel, en fonction de l'âge notamment.

La formation préalable à l'emploi, la réalisation de projets sont cependant conditionnées par une série d'exigences :

- Le premier niveau d'exigences concerne la possibilité de disposer d'un revenu qui permet de rassurer à la fois les femmes par rapport à des besoins quotidiens et par rapport à la garde de l'enfant ;
- Au second niveau, la demande concerne les apprentissages et connaissances utiles, la gestion de projets, les 'savoir-faire et savoir-être'.

Parallèlement la recherche de moyens, outils, ressources, nécessaires à la concrétisation des projets constitue un obstacle majeur pour la majorité des femmes : la demande majoritaire formulée se conçoit comme accompagnement, soutien à 'tous les niveaux et à toutes les étapes'.

En revanche l'option du financement par le biais de micro crédits, à ces niveaux d'impréparation, d'appréhension et de méfiance, 'ne passe pas'.

Les femmes tendent en définitive à exprimer et pour une majorité d'entre elles, un besoin 'd'assistance intégrale'. Ce besoin est à entendre comme correspondant à une étape et pouvant mener à la confiance, à l'autonomie et à la possibilité d'entreprendre.

Afin de contrer une déficience et une vulnérabilité observée à différents niveaux, afin d'optimiser les chances d'insertion durable par l'emploi, il conviendrait donc, en premier lieu, de répondre aux questionnements suivants :

- Quelles sont les conséquences sur les femmes d'une accumulation des charges ?
- Quelle est la charge maximale que peuvent supporter les femmes seules ?
- De quel système de soutien, public, privé, familial, social, disposent-elles ?
- Quel est le volume de l'aide nécessaire ?
- Quel est le meilleur moment pour apporter une aide et quelle est la durée optimale des mesures prises ?
- Quelle est l'efficacité, pour les unes, pour les autres, des différentes formes d'aide ?
- Quelles solutions pour le court terme ?
- Quelles mesures d'accompagnement sont nécessaires et/ou attendues, pour les moyen et long, termes ?

Les réponses à ces questionnements invitent à une traduction des réponses obtenues à travers la mise en place de programmes dans lesquels l'insertion professionnelle des femmes et leur autonomie financière, objectif et finalité, sont intégrées.

Des contenus possibles de programmes, 'non exclusifs', 'non exhaustifs'

- Assurer un soutien global permettant à certaines femmes, 'en capacité', de poursuivre leurs études,
- Assurer une formation qualifiante, diplômante, reconnue, et accompagner les femmes, (avec leurs enfants), à différents niveaux, à travers des actions envisagées pour les, court, moyen et long termes ;
- Développer les compétences des femmes à différents niveaux, et mettre en place ou promouvoir des systèmes d'alliances, parentales et sociales ; des systèmes de parrainage ?
- Mettre en place un plan de situation précoce assurant aux enfants un développement sain ;
- Concevoir une forme de prise en charge qui appréhende l'enfant comme étant avec sa mère et non contre sa mère²¹...
- Concevoir une forme de prise en charge qui n'alimente pas les malentendus relatifs au père de l'enfant et qui ne le disqualifie pas.

Ces programmes incluent les domaines d'intervention suivants :

Des actions destinées à déconstruire certaines représentations collectives, à 'leur opposer' un univers de représentations 'non déficitaire' de la féminité :

- Place et rôle du Sujet féminin, statuts attribués,
- Autonomie du Sujet féminin, les moyens et les outils,
- L'emploi et le statut des femmes : les apports d'autonomie, de dignité, de valeur, de liberté,
- La formation : le désir, les motivations, les comportements,
- L'emploi : les relations, les attitudes de distanciation ;
- L'emploi : les choix possibles, les attraits ; les stratégies de recherche et de promotion de la personne ;
- L'emploi : la valorisation des femmes à différents niveaux, le statut ;
- L'emploi : l'adaptation aux contraintes de réalité ; l'ambition
- L'emploi : les droits, la rémunération, les obligations.

²¹ La stratégie évoquée par un grand nombre d'acteurs, de lutte contre l'abandon d'enfants, renvoie à une priorisation des objectifs et à une hiérarchisation des deux Sujets concernés par la prise en charge : 'd'abord l'enfant'.

Des actions destinées à accompagner le sujet dans son développement : aide à la résolution de problèmes ; lutte contre l'inertie individuelle ; aide à la compréhension des mécanismes de violences, acquisition de conduites visant à les combattre ;

Le vécu

- Etat émotionnel : ressenti face à la situation, face à la détresse matérielle et sentimentale ; travail d'élaboration ;
- La mémoire : les moyens de lutte contre, 'la tyrannie de la répétition' ; un travail de deuil ; le présent et l'avenir ;

Les relations

- Les alliances toujours possibles même dans un contexte de fragilité ;
- Un partage de relations, d'émotions, d'activités, en vue d'établir et/ou de rétablir la confiance, et favoriser la construction de liens ;

La maternité,

- L'ambivalence relationnelle ; l'enfant imaginaire désiré, surinvesti, et l'enfant de la réalité, 'décevant' et culpabilisant ;
- La place du père, réelle, symbolique,
- Les représentations relatives au risque de l'éducation, de la fille, du garçon,
- Les configurations multiples de la famille...

MOYENS

Les moyens préconisés constituent une première reconnaissance des spécificités de la situation sociale de la dyade mère enfant ;

Les moyens sociaux évoqués, s'ils dépassent le cadre préconisé pour cette étude et peuvent se révéler irréalisables considérant les capacités (et missions) du secteur associatif, n'en demeurent pas moins nécessaires, au regard de la réalité.

Conçues par le secteur associatif, les actions décrites nécessiteraient un système de partenariat et d'alliances, avec les institutions, avec des organismes de formation, avec la société civile.

Ces actions nécessitent également des ressources humaines appropriées, spécifiques aux différents domaines, de la gestion, de l'action sociale, de l'animation sociale, de la relation, de l'encadrement et de l'éducation, de la formation professionnelle.

- Une aide sociale durable qui prévient le dénuement de la dyade mère enfant²², qui rémunère la femme en tant que chef de famille ;
- Une aide à l'enfance de parents isolés ;
- Des systèmes de rémunération complémentaires (prestations sociales, de maladie, congés ; subventions) ;
- Des structures collectives d'accueil, transitoires, ou de durée plus longue, en fonction des situations, réservées aux mères et à leurs enfants ;
- Des services de crèche disponibles, accessibles, gratuits, afin de permettre aux mères de postuler à des emplois et d'alléger leurs charges...

²² Rappel : il s'agit ici, de besoins et d'attentes majeurs identifiés comme nécessaires à l'inclusion de la dyade mère enfant. Ces besoins sont confrontés au réel et à la question de la responsabilité des différents acteurs de la prise en charge. Possibilités de partenariat avec les institutions publiques ?

Structure d'accueil et de prise en charge : mode opératoire

Une structure accueillante, 'alternative à l'objet perdu', des attitudes bienveillantes et distantes, une enveloppe protectrice autour de la mère et de l'enfant afin de favoriser l'intégration, prévenir les comportements à risques sur les plans social, psychologique et médical, afin de 'juguler' leur impact sur l'emploi ;

- Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance : il paraît indispensable ici de représenter l'événement comme étant heureux pour inscrire l'enfant à naître dans une dynamique d'accueil plutôt que de blâme et de culpabilité...
- Prévenir et prendre en charge les difficultés maternelles précoces et leur incidence sur les relations mères enfants (troubles du développement, maltraitance) avec des moyens humains et financiers adaptés. Un soutien efficace et un suivi dans la durée sont préconisés à ce niveau.
- Prévenir l'effondrement maternel souvent observé, par la mise en place d'un cadre protecteur et valorisant ;
- Prévenir la souffrance liée à l'isolement social et à l'exclusion : aide à la résolution de problèmes ; partage, de sorties récréatives, d'activités de loisirs ; événements heureux, fêtes...la vie.